

Carlo A. Célius

André Breton en Haïti : l'incident politique

L'idée d'un André Breton instigateur de « révolution » en Haïti, en 1946, est reprise encore aujourd'hui, bien que plusieurs travaux consacrés au surréalisme aient invité à la nuancer. Cet article propose une relecture de ce qui est advenu à partir d'une référence souvent citée mais peu analysée : le journal *La Ruche*. Le contenu de plusieurs numéros de ce périodique est confronté aux propos tenus par André Breton dans les discours et conférences qu'il a prononcés sur place, dans des entretiens qu'il a accordés et dans quelques correspondances. L'objectif est de déterminer la nature de ces déclarations et de réévaluer leur éventuel impact sur la dynamique sociopolitique ayant conduit à la chute du gouvernement d'Élie Lescot.

Dans son introduction à l'*Anthologie de poésie haïtienne contemporaine*¹, James Noël présente les « aînés » René Depestre et Gérard Bloncourt

1 James Noël, « Introduction », in James Noël, dir., *Anthologie de poésie haïtienne contemporaine*, Coll. Points Poésie, Paris, Éditeur : Points, 2015.

comme des « acteurs du chevauchement du politique par le poétique ». Il évoque ainsi leurs implications dans les troubles sociopolitiques du début des années 1940 en Haïti, qu'il associe à André Breton, figure centrale du mouvement surréaliste. « La venue [de celui-ci] dans la fièvre de l'année 1946, explique-t-il, a provoqué la chute d'un président. Surréalisme ? Oui, mais surréalisme matérialisé chimiquement dans le réel². » Gérard Aubourg confirme cette lecture et la prolonge dans *Enfin André Breton vint en Haïti et la liberté se mit debout: le surréalisme face au fascisme*³. Il soutient que la flamme de la liberté a été transmise à sa propre génération dans sa lutte du début des années 1960 contre « le fascisme mystique » de François Duvalier⁴. Selon l'auteur la poésie, en particulier la poésie surréaliste, est demeurée au cœur des pratiques révolutionnaires de ses camarades de combat. Ce livre-témoignage rejoint les récits du même genre largement diffusés, où est mis en relief le motif d'un Breton fauteur de « révolution » en Haïti. Pourtant, plusieurs travaux consacrés au surréalisme et à Breton invitent à nuancer cette idée. Mon propos se situe dans la continuité de ces études et vise à apporter des éléments explicatifs complémentaires en me fondant, principalement, sur un périodique souvent nommé mais peu analysé : le journal *La Ruche. Organe de la jeune génération*. Le contenu de plusieurs numéros de ce périodique sera confronté aux propos tenus par Breton dans les discours et conférences qu'il a prononcés sur place, dans des entretiens qu'il a accordés et dans quelques correspondances. Il s'agira de mettre en évidence la nature de ses dires et de réévaluer leur éventuel impact sur la dynamique sociopolitique ayant conduit à la chute d'Élie Lescot qui a gouverné le pays de 1941 à 1946.

2 Ibid., p. 9.

3 Gérard Aubourg, *Enfin André Breton vint en Haïti et la liberté se mit debout: le surréalisme face au fascisme*, Paris, Les Éditions du Cidihca France, 2023.

4 Voir Gérard Aubourg, *Le fascisme mystique du docteur François Duvalier en Haïti*, Paris, Les Éditions du Cidihca France, 2021.

« N'exagérons rien » !

Breton, attendu au mois d'octobre⁵, débarque à Port-au-Prince, le 4 décembre 1945. Il laisse le pays le 17 ou le 18 février 1946⁶, expulsé, selon certaines références, par le Comité exécutif militaire⁷ qui s'est emparé du pouvoir le 11 janvier. Le séjour, prévu pour trois mois⁸, est écourté et Pierre Mabille, son ami, alors attaché culturel à la Légation française, qui l'a invité et reçu, devra partir à son tour peu de temps après, au mois de mars⁹. Cependant, si Breton a dû interrompre son cycle de conférences

-
- 5 Le 1^{er} octobre 1945, le quotidien *Le Soir* titre « Le Surréalisme à Port-au-Prince. Prochaine visite de André Breton ». Le journal annonce que l'arrivée est prévue « aux environs du 15 octobre prochain ». Le 2, le journal rapporte des suggestions qui lui sont adressées au sujet de l'arrivée de Breton. Le 12, il fournit « Quelques renseignements à ce sujet » : « Il se confirme que André Breton, père du Surréalisme, sera à Port-au-Prince bientôt (...) On répète que notre visiteur passera environ trois mois en notre capitale et logera probablement à Pétion-Ville. Il donnera une série de conférence [sic] à Port-au-Prince et en province, probablement dans le Nord (...) ». Extraits republiés dans *Conjonction*, no 193, avril-mai-juin 1992, p. 129. Quelques difficultés d'ordre administratif ont dû retarder le voyage de Breton. « Le 14 septembre, André Breton, toujours à New York, écrit à Pierre en réponse à une invitation de ce dernier. Le poète accepte le principe d'une série de conférences en Haïti et donne la date probable de son arrivée. Le 23 octobre, c'est une nouvelle lettre de Breton qui fixe cette fois une date précise, mais s'inquiète de ce que Mabille a prévu : "Ménage-moi une perche pour ces conférences, dit-il, je ne suis pas prêt, de quoi dois-je me munir ?" ». Rémy Laville, *Pierre Mabille : un compagnon du surréalisme*, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Clermont-Ferrand II, nouvelle série, fascicule 16, 1983, p. 57.
- 6 Sa lettre à Paul Laraque annonçant son départ date du 17 février, in *Conjonction*, n° 194, avril-juin, 1992, p. 51. Le « 18 février », il est en République dominicaine à Ciudad Trujillo, attendant le retour de son épouse, Elisa, du Chili. Il y retrouve le peintre Eugenio Granell. Centre Georges Pompidou, Musée National d'Art moderne, *André Breton : la beauté convulsive*, Paris, Musée National d'Art Moderne, 1991, p. 394. Dominique Berthet situe le départ d'Haïti au 16 février 1946, Dominique Berthet, *André Breton, l'éloge de la rencontre. Antilles, Amérique, Océanie*, Paris, HC Éditions, 2008, p. 114.
- 7 Alain et Odette Virmaux, *André Breton. Qui êtes-vous ?*, Lyon, La Manufacture, 1987. Henri Béhar ne le dit pas dans *André Breton. Le grand indésirable*, Paris, Calman-Lévy, 1994, p. 362-371.
- 8 Trois à quatre mois selon Béhar (*André Breton. Le grand*, p. 363). « Trois mois » dit Mabille dans l'allocution qu'il prononce lors de l'inauguration de la bibliothèque de l'Institut français d'Haïti, *Conjonction*, no 1, janvier 1946, p. 63.
- 9 La rédaction de *Conjonction* dans sa deuxième livraison (« la livraison de janvier est assimilée à 3 unités et le présent numéro affecté du chiffre 4 ») précise que Mabille

pendant les jours de troubles, il l'a repris et l'a achevé. On a tout de suite établi une relation causale entre l'une de ces conférences et le renversement du président Lescot. En amont de cette interprétation, il y a toute une histoire du mouvement surréaliste ponctuée de prises de position politique, de contestations ; il y a l'image d'un Breton agitateur¹⁰. L'inscription de l'incident de Port-au-Prince dans le palmarès du surréalisme, dont « la démarche [...] est en soi politique¹¹ », semble aller de soi, et on s'empresse d'autant plus à le faire que « l'activité révolutionnaire » du mouvement connaît un essoufflement pendant la guerre dite mondiale de 1939-1945¹².

Breton obtient du ministère français des Affaires étrangères un ordre de mission qui lui avait été plusieurs fois refusé, dont l'objectif défini est de « donner des conférences et établir des relations avec les milieux intellectuels » des îles¹³. Dans « Pont-levis », préface à la réédition en 1962 de *Miroir du merveilleux* de Pierre Mabilie, ouvrage paru en 1940, il se contente de dire qu'il fut invité par celui-ci. Cependant, à Port-au-Prince, il « est accueilli en hôte officiel¹⁴ ». Un tel statut pouvait-il l'empêcher d'avoir une position critique vis-à-vis du gouvernement haïtien ? Son ordre de mission pour le Mexique en 1938 ne l'a pas dissuadé de rencontrer Léon Trotski et subséquemment d'entreprendre l'organisation de *l'art révolutionnaire*¹⁵. Mais les circonstances n'étaient pas les mêmes. Le voyage en

qui avait préparé le premier numéro a dû laisser le pays « en mars dernier ». « Note préliminaire », *Conjonction*, juillet 1946, no 4, p. 3. Selon Rémy Laville (*Pierre Mabilie*, p. 60), Mabilie demande au gouvernement français l'autorisation de séjourner trois semaines à Cuba, alors que la junte militaire réclame son rappel. Pour Béhar (*André Breton. Le grand*, p. 371), Mabilie a été relevé de ses fonctions à la fin de février 1946, « sacrifié par son nouvel ambassadeur ».

10 Sur les limites des prises de position politique du surréalisme, voir Carole Reynaud Paligot, *Parcours politique des surréalistes 1919-1969*, Paris, CNRS Éditions, 1995.

11 Ibid., p. 227.

12 Ibid., p. 133-139. L'autrice citée ici ne mentionne pas l'incident de Port-au-Prince.

13 Jean-Louis Bedouin, *Vingt ans de surréalisme, 1939-1959*, Paris, Denoël, 1961, p. 73. Voir Béhar, *André Breton. Le grand*, p. 362. La mission concernait également la Martinique où Breton s'est rendu en quittant Haïti. Il a prononcé trois conférences à Fort-de-France les 7, 8 et 10 mars 1946. Berthet, *André Breton, l'éloge*, p. 114-115.

14 Centre Georges Pompidou, *André Breton, la beauté*, p. 393.

15 Voir le manifeste « Pour un art révolutionnaire indépendant », 1938, Pour un art révolutionnaire indépendant (André Breton) (andrebreton.fr) (dernière consultation 31 mars 2024).

Haïti n'est sous-tendu d'aucun projet ou d'aucune motivation politique, contrairement à ce que suggère Michael Löwy¹⁶; l'intérêt porté par Breton à Haïti est d'un tout autre ordre.

Dès son retour à Paris, il a tenu à clarifier les choses. Dans l'interview accordée à Jean Duché parue dans *Le Littéraire* du 5 octobre 1946, il a expliqué ce qui, selon lui, a occasionné la perte du pouvoir par Lescot. « Il paraît, lui demande Duché, que vous avez été pour quelque chose dans la révolution en Haïti. Pouvez-vous préciser ce qui s'est passé? »

Breton répond :

N'exagérons rien. Fin 1945, la misère, par suite la patience du peuple haïtien, étaient à leur comble. Songez que, dans la grande île de la Gonâve dépendant d'Haïti, la journée de travail était offerte par les hommes à moins d'un « cent » américain (six francs au cours actuel) et qu'au dire des journaux les mieux pensants les enfants des faubourgs de Port-au-Prince se nourrissaient de têtards ramassés dans les égouts. Cette situation est d'autant plus poignante que l'esprit haïtien, comme nul autre, continue miraculeusement à puiser sa sève dans la Révolution française, que l'histoire haïtienne est celle qui, dans le plus saisissant raccourci, nous présente le pathétique effort de percée de l'homme de l'esclavage vers la liberté¹⁷.

Tout repose donc sur la dégradation de la situation économique et sociale du pays. Nous verrons en quels termes cette situation a été évoquée

16 L'auteur écrit, en effet: « Mais il avait aussi une motivation plus ample, à la fois politique, culturelle et poétique [...] ». Michael Löwy, « André Breton et la Révolution de 1946 », in Bloncourt et Michael Löwy, *Messagers de la tempête. André Breton et la Révolution de janvier 1946 en Haïti*, Pantin, Le Temps des Cerises, 2007, p. 17

17 André Breton, *Entretiens* [1952], Paris, Gallimard, 1969, p. 246. Selon Olivier Todd, « Breton, ce qui n'arrange pas ses affaires, débarque également des États-Unis en affirmant dans le *Figaro* que la révolution haïtienne fut provoquée par une de ses conférences, point par la lutte des classes. Cela ne figure pas dans la vulgate marxiste ». Olivier Todd, « Vailland, la littérature et l'engagement », préface à Roger Vaillant, *Le surréalisme contre la révolte*, Paris, Éditions Complexe, 1988, p. 20. Breton ne confirme pas cette information. Pouvait-il faire une telle déclaration alors qu'il craignait de rencontrer quelques difficultés avec les autorités américaines? C'est d'ailleurs Saint-John Perse, qui avait l'oreille du président Harry S. Truman, qui a écarté d'éventuelles difficultés. Breton lui avait adressé une lettre, le 17 avril 1946, pour lui expliquer dans quelles conditions il avait été mêlé aux troubles politiques. Voir Béhar, *André Breton. Le grand*, p. 370 - 371.

par Breton lors de sa conférence du 20 décembre 1945 au Rex Théâtre, souvent perçue comme « la » prise de parole déstabilisatrice. Mais comment et pourquoi s'est-il retrouvé au cœur du débat ? Il raconte :

Dans une première conférence sur « Le surréalisme et Haïti », j'essayai, pour la clarté de mon exposé et non moins par déférence pour l'esprit qui anime cette histoire, de régler la démarche surréaliste sur le pas séculaire du paysan haïtien. Force me fut, en terminant, d'incriminer « les impérialismes nullement conjurés de cette fin de guerre et ce jeu de la souris avec le chat qui se poursuit cruellement entre les idéaux proclamés et les égoïsmes éternels », comme de réaffirmer ma foi dans la devise du drapeau haïtien : « l'union fait la force ». Le journal *La Ruche*, organe de la jeune génération, qui me dédia son numéro du lendemain, déclarait mes paroles électrisantes et décidait de prendre un ton insurrectionnel. Sa saisie et sa suspension immédiates entraînèrent aussitôt la grève des étudiants suivie, à quarante-huit heures, par la grève générale. Quelques jours plus tard, le gouvernement était prisonnier. Des syndicats qui se fondaient de toutes parts, des élections libres étaient promises au pays. Sans en connaître encore avec précision les résultats — et puisque le caractère de la révolution haïtienne a été controversé — j'ajoute que j'en augure un bien réel, puisqu'elles ont porté à un poste essentiel du gouvernement une des personnalités intellectuellement et moralement les plus respectées : le savant ethnologue Dr Price-Mars¹⁸.

Plusieurs auteurs pensent que Breton minimise ici son implication ou son impact. Parmi eux Michael Richardson qui estime que la « révolution » n'aurait pas eu lieu sans l'intervention du poète surréaliste, qu'il qualifie d'incendiaire¹⁹. Breton, inspiré par l'histoire du pays, entendait « régler la démarche surréaliste sur le pas séculaire du paysan haïtien ». On reviendra sur sa vision du paysan haïtien telle qu'il l'a exprimée dans sa conférence et on verra qu'il ne s'agit point de dénonciation de sa condition de vie. L'auteur souligne aussi le fait d'incriminer les impérialistes, de relever la non-traduction dans le réel des idéaux affichés et d'évoquer

18 Breton, *Entretiens*, p. 246-247. Jean Price-Mars, sénateur de la République de 1941 à 1946, fut nommé le 19 août 1946 secrétaire d'État aux Relations extérieures et aux Cultes dans le premier cabinet du président Dumarsais Estimé, élu le 16 août 1946.

19 Michael Richardson, ed., « Introduction », *Refusal of the Shadow. Surrealism and the Caribbean*, London, Verso, 1996, p. 21.

la devise du drapeau haïtien. Ces paramètres, en plus d'une situation socioéconomique déplorable, constitueraient les mobiles essentiels de ce qui est advenu. Qu'est-ce qui importe le plus ici, les éléments énumérés ou les interprétations auxquelles ils auraient donné lieu? L'interrogation est d'autant plus importante que l'auteur certifie que les propos qu'il a tenus n'avaient qu'une teneur rhétorique: c'était pour la « clarté de mon exposé », atteste-t-il. En d'autres termes, ce ne sont pas les mots prononcés en tant que tels qui sont en cause, mais le geste de *La Ruche* consistant à les mettre en relief. Le surréaliste en chef n'explicite pas ce point, il ajoute néanmoins que le journal qualifie ses paroles d'électrisantes et prend un ton insurrectionnel. On est donc en présence d'un usage extensif de considérations circonscrites. Cet agissement en a suscité un autre, peut-être le plus déterminant: la réaction du pouvoir en place. Celui-ci a procédé à la saisie et à la suspension immédiate du périodique. Puis tout s'est emballé.

Breton parle d'une conférence dont le texte a été divulgué le lendemain. Cette affirmation a participé à entretenir une confusion. Le poète cite le titre de la conférence du Rex (20 décembre) dont le contenu aurait été repris dans un numéro de *La Ruche* daté du 21 décembre 1945. Or c'est plutôt le discours lu au restaurant Savoy le 14 décembre que le journal a reproduit dans son numéro du 1^{er} janvier 1946. La conférence du Rex a, certes, été publiée sur place, mais dans le premier numéro de *Conjonction*, revue franco-haïtienne de l'Institut français d'Haïti, paru au cours du mois de janvier 1946. Cette édition préparée par Pierre Mabille n'a pas été saisie. Ni le texte désigné ni la date de parution du périodique ne sont exacts. Cela dit, Breton laisse entendre qu'il n'a rien provoqué lui-même, de son propre gré. Tout s'expliquerait par les effets de sa parole qui a été mise en exergue et requalifiée en fonction de préoccupations particulières. Une remarque de Depestre va dans ce sens: « Il s'offrait à notre journal une occasion inespérée de lancer un appel à la rébellion contre la grotesque dictature d'Élie Lescot²⁰. » Paul Laraque, de son côté, se rappelle qu'à l'au-

20 René Depestre, *Bonjour et adieu à la Négritude* [1980], Paris, Seghers, 1989, p. 228. Il faut ajouter que Depestre, les nombreuses fois qu'il a eues à se prononcer sur le rôle de Breton dans le mouvement politique de 1946, ne dissipe pas toujours les malentendus. Par exemple, dans *Le métier à métisser* (Paris, Stock, 1998, p. 49 - 55), il ramène tout à la conférence du 20 décembre. Nombre d'affirmations de Depestre constituent souvent une base de lecture de ce qui s'est passé. Voir par exemple Dominique Berthet,

tomne 1945 le journal *La Ruche*, « organe de la jeunesse révolutionnaire » mène le combat contre la dictature de Lescot.

À la faveur des idées progressistes qui se font jour dans les pays les plus reculés, à la fin de la deuxième guerre mondiale, cette opposition trouve un écho dans la bourgeoisie libérale et commence à gagner le peuple. *Par un de ces hasards objectifs dont on n'a pas fini de rechercher les invisibles ficelles, c'est à cette époque qu'André Breton arriva en Haïti*²¹.

Conjonction

Maurice Levêque, un directeur de l'Institut français d'Haïti, a donc raison de parler de « conjonction » entre la venue de Breton et les « cris de la jeunesse haïtienne²² ». *La Ruche* « reparait²³ » sous le signe du combat, selon Théodore Baker, directeur du journal, dans son article introductif.

André Breton, l'éloge, chapitre 6, « Haïti, l'imprévisible résultat de la rencontre », p. 99-116. Certains « témoignages » de Depestre mériteraient d'être interrogés dans le cadre d'une analyse critique de tout ce qui a été rapporté par acteurs et témoins des événements de 1946. Est-il exact, par exemple, que « le pays tout entier se passionna pour [l'] initiative » d'éditer *La Ruche*, que « la violence » des articles du journal « galvanisait tous ceux qui étaient disposés à passer à l'action » ? Depestre rapporte également que, à défaut d'avoir pu se le procurer, nombre de personnes passaient des soirées à recopier à la main le numéro du 1^{er} janvier 1946 ; que, phénomène inédit dans toute l'histoire de la presse dans le pays, le journal « pénétrait dans les mornes les plus reculés », que les idées des rédacteurs du périodique « devenaient rapidement une force matérielle dans les mains des masses. » Depestre, *Bonjour et adieu à la négritude*, p. 210 et 211.

21 Paul Laraque, « André Breton en Haïti, un témoignage de Paul Laraque », *Nouvelle Optique*, vol. 1, nos. 2-3, Montréal, mai 1971 ; *Conjonction*, « Surréalisme et Révolte en Haïti », n° 193, Port-au-Prince, 1992, p. 24. Mes italiques.

22 Maurice Levêque, « Éditorial », *Conjonction*, n° 193, p. 6.

23 Le journal est fondé en 1942 par Théodore Baker avec Laurore Saint-Juste comme administrateur. Il avait succédé à l'hebdomadaire A.E.C.I. (Association estudiantine de correspondance interaméricaine) fondé la même année par Baker, alors âgé de 15 ans. Il paraissait de manière irrégulière. À sa reparution en décembre 1945, la rédaction était renforcée avec Jacques S. Alexis, Gérald Bloncourt, René Dépestre, Max Ménard, Édris Saint-Amand, Roger Mercier. Cette nouvelle équipe avait donné une nouvelle allure au périodique. Georges Corvington, *Port-au-Prince au cours des ans. Tome IV. La ville contemporaine 1934-1950*, Montréal, Les Éditions du Cidihca, 2007, p. 103 et 128. Dans les textes d'époque, on écrivait Dépestre et non Depestre.

«La jeunesse d'Haïti», comme celle du monde, affirme-t-il, a un rôle important à jouer dans la conjoncture; elle doit prendre position dans la lutte pour l'instauration d'une humanité nouvelle; d'ailleurs «de ses efforts continuels, de ses luttes incessantes, de ses sacrifices volontaires, dépend l'avènement d'un monde meilleur que celui où nous vivons». Baker poursuit:

Le président Truman l'a bien dit: «La victoire que nous venons de remporter doit être celle d'un mode [de] vie sur un autre, d'une autre façon de vivre sur une autre». La jeunesse haïtienne ne saurait rester indifférente au mouvement international actuel qui laisse présager d'importants changements d'orientation culturelle et sociale. Il y a un monde qui s'écroule. Il y a des iniquités qui disparaissent, des privilèges qui tombent. Il y a aussi un monde nouveau, fait de liberté et de justice. Liberté et Justice pour tous. Pour les peuples comme pour les individus.

Quelques jeunes, enfiévrés d'idéal, animés du désir combien grand de servir la collectivité haïtienne, se sont groupés, et de leur rencontre, résultat de leurs aspirations communes vers des buts communs, reparait après une éclipse assez long ce journal qui résolument s'engage dans la bataille des idées.

Le programme?

«La Ruche» se propose de réunir sous sa bannière les éléments les plus représentatifs de la jeune génération pour une exploration féconde de tous les champs de culture humaine. Préparer une génération ouverte aux idées de progrès intellectuel, moral et social, en donnant aux jeunes le moyen d'affirmer leurs possibilités, en traitant des questions d'ordre artistique, économique, scientifique, national, inter-américain, et international en infusant le plus possible dans la jeunesse haïtienne l'esprit de solidarité, d'entraide et de sacrifice, indispensable à son évolution, et en assurant une place de prédilection au culte de la Vérité, fondement de tout ce qui s'accomplit de noble dans le monde: tel est le programme que nous nous sommes assignés²⁴.

Une «nouvelle génération» claironne sa «montée²⁵», se dit consciente de sa mission et manifeste sa volonté de l'assumer pleinement. Elle

24 Théodore Baker, «Nous Voici!», *La Ruche*, no 1, vendredi 7 décembre 1945, p. 1.

25 La Rédaction, «La montée d'une génération», *La Ruche*, no 1, p. 1 - 2.

entend emboîter « le pas à la génération qui s'affirma sous l'Occupation Américaine²⁶ », pour continuer la lutte contre l'« esclavage littéraire », contre « l'obscurantisme », « la misère », « la peur », « pour la réalisation intégrale » de son « idéal de liberté et de justice sociale ». Souffrant de la « vieillesse du monde », elle engage le procès des « Hommes vieux²⁷ ». Le monde doit se régénérer et cette régénération est appelée à s'accomplir sous la bannière du marxisme et du communisme. Ainsi la victoire sur le fascisme avec l'aide des États-Unis une fois notée, on n'omettra pas de dénoncer les impérialistes de toutes sortes, même celui susceptible d'œuvrer sous couvert de la charte de San Francisco²⁸.

Voilà comment les jeunes de *La Ruche* traduisent et entendent assumer les perspectives d'un monde nouveau promises par la fin de la guerre, dans un contexte où les souvenirs sont encore vifs d'une occupation de 19 ans du pays (1915-1934) par les États-Unis. Le ton adopté est volontairement insolent : « nous ne sommes pas fâchés d'entendre dire que nous sommes des Impertinences, des Imprudences, des Suffisances », dit Jacques La Colère (Jacques Stephen Alexis), dans sa première « Lettre aux Hommes Vieux » datée du 1^{er} décembre 1945, parue dans le premier numéro (7 décembre 1945). C'est dans cet état d'esprit que la parole de Breton est accueillie ; c'est parce qu'elle correspond à cette disposition qu'on se l'approprie et cela dès le premier numéro avant de rencontrer le poète :

Depuis mardi le grand poète surréaliste André Breton est dans nos murs. On devine aisément la joie de la Jeunesse intellectuelle, ou tout au moins d'un certain secteur, car André Breton est de ces intelligences dont les convictions anti-fascistes ont dépassé les frontières de la France pour trouver l'approbation unanime de tous les milieux non conformistes du monde. *Nous pouvons avoir des raisons de ne pas adhérer au mouvement surréaliste*²⁹ cependant il a toutes nos sympathies fraternelles quand nous lisons sous la plume

26 Théodore Baker, « Nous Voici ! », p. 2.

27 Voir « Lettre aux Hommes Vieux », parue dans 11 numéros successifs de *La Ruche*, de décembre 1945 à mars 1946, signée Jacques La Colère pseudonyme de Jacques Stephen Alexis.

28 Serge Ambroise, « Liberté », *La Ruche*, 2 [3] mardi 1^{er} janvier 1946, p. 1 - 2. Il s'agit du 3^e numéro paru (le premier et le second datant respectivement du 7 et du 15 décembre 1945), mais le journal porte, par erreur, n° 2.

29 Mes italiques.

de son Illustre Apôtre « Ce n'est pas sans raison que l'on a vu les deux mouvements, communisme et Surréalisme s'associer, [car] les deux mouvements représentent l'action révolutionnaire des prolétaires et des artistes pour s'intégrer dans de nouvelles structures sociales plus cohérentes et plus accueillantes³⁰ ».

La sympathie pour Breton vient de son combat antifasciste et de la démarche révolutionnaire du surréalisme. Cependant le surréalisme auquel on se réfère n'est pas celui de « l'époque purement intuitive [...] (1919 - 1925)³¹ », mais celui de la phase dite « raisonnante » qui la succède³², marquée par la prise en compte de la question sociale du point de vue marxiste. Mais avec la publication, en novembre 1935, de *Position politique du surréalisme*, Breton rompt avec le Parti communiste français et l'Union soviétique³³. C'est vraisemblablement l'une des raisons pour lesquelles les jeunes marxistes de *La Ruche* ont souligné qu'ils avaient quelques réserves face au surréalisme. Cela, semble-t-il, est resté un point de divergence entre Breton et la gauche haïtienne de l'époque. En 1971 encore, Paul Laraque note la modération du poète dans sa critique du capitalisme lors de sa conférence du Rex, « une réserve essentielle », dit-il, « dont se souviendront surtout ceux que la poésie et l'art avait amenés à la révolution³⁴ ». Dans sa première présentation de Breton, la rédaction de *La Ruche* tait les dissonances pour retenir la seule chose qui importe, la dimension révolutionnaire du surréalisme qui « est la négation absolue des valeurs vermoulues auxquelles s'attachent avec opiniâtreté les écrivains réactionnaires ». Car les prises de position de Breton confirment le fait que « nous autres en Haïti nous réclamons un nouveau reclassement

30 Anonyme, « André Breton », *La Ruche*, no 1, vendredi 7 décembre 1945, p. 1.

31 André Breton, *Qu'est-ce que le surréalisme* [1934], in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard — Bibliothèque de la Pléiade, t. 2, 1992, p. 231. Sur la date de 1925 comme celle d'une prise de conscience politique du surréalisme, voir les débats contenus dans *Archives du surréalisme, 2, Vers l'action politique*. « De la Révolution d'abord et toujours ! » (juillet 1925) au projet de la « Guerre civile » (avril 1926), présenté et annoté par Marguerite Bonnet, Paris, Gallimard, 1988.

32 Les mêmes termes sont repris par Breton dans sa conférence du 20 décembre 1945.

33 Voir Marguerite Bonnet, « Position politique du surréalisme. Notice », in *Œuvres complètes*, t. 2, p. 1562 - 1573.

34 Paul Laraque, « André Breton en Haïti », p. 27. Voir aussi les points de désaccord relevé par Roger Gaillard, « In Memoriam. André Breton et nous », *Conjonction*, n° 103, décembre 1966, p. 5 - 10.

des valeurs» et pour reprendre ce qu'il a dit en d'autres circonstances, nous voulons voir passer cet «air de liberté», «en dépit de la vigilance croissante des fermeurs de fenêtres» (Breton) pour «aérer nos poitrines juvéniles». Le journal termine ses considérations en ces termes : «André Breton, en attendant le moment de nous asseoir dans une salle pour écouter vos éblouissantes leçons, vous êtes dans nos cœurs à nous répéter “que l'action même sous la forme rigoureuse et indiscutée qu'elle prend aujourd'hui pour ceux qui combattent au nom de la liberté, n'aura de valeur qu'autant que l'interprétation du monde, en même temps, ne sera pas freinée, c'est-à-dire que l'on continuera à chercher sans absurdes illusions, de quoi cette liberté peut être faite.” »

Notons le choix des termes et des idées – qui ne sont pas encore ceux prononcés par Breton en Haïti – et leur inscription dans les perspectives qui sont celles définies par le journal. Celui-ci maintiendra cette forme de réception active de la parole du poète, que les rédacteurs rencontreront à l'occasion d'un banquet donné au restaurant Savoy le 14 décembre³⁵.

35 Selon *Conjonction* (n° 1, janvier 1946, «André Breton en Haïti», p. 67), Breton est accueilli le 4 décembre : «Le lendemain, au Savoy, une première prise de contact avait lieu entre le poète français et MM. Michel Roumain, Edris St. Amand, Roger Gaillard, Thoby Marcelin [sic], Jean Briere [sic], René Bélance, Pierre Mayard, Clément Magloire St. Aude, Paul Laraque, René Depestre, Régnord Bernard, F. Morisseau Leroy, Roussan Camille» et «deux jours plus tard», «un grand banquet fut offert [...] par la jeunesse intellectuelle à André Breton.» Notons que ce premier numéro de *Conjonction* a été préparé par Pierre Mabille («Note préliminaire», *Conjonction*, juillet 1946, n° 4, p. 3). Selon Paul Laraque («André Breton en Haïti», p. 25 et p.26), Breton est reçu : «[l]es prises de contact faites, on se sépare pour se retrouver le soir même au café-restaurant Savoy»; «Le 7 décembre, un grand banquet est organisé en l'honneur de Breton par les intellectuels de l'avant-garde et la jeunesse révolutionnaire.» À cette occasion, Breton prend la parole pour la première fois en public. C'est ce jour-là que Jean Brierre propose, entre autres choses, que soient institués les vendredis d'André Breton. Le quotidien *Le Soir* situe le banquet et la proposition de Brierre au 14 décembre, selon l'extrait publié dans le numéro 193 de *Conjonction*, «Surréalisme et Révolte en Haïti», p. 106. C'est la date du 14 que retient aussi Henri Béhar (*André Breton. Le grand*) et le catalogue de l'exposition du Centre Georges Pompidou (*André Breton, la beauté*). Dans son discours de Savoy, Breton souligne qu'il lui a fallu du temps pour se laisser imprégner de «l'esprit» du pays. Il a sans doute pris le temps de parcourir la documentation rassemblée par Mabille, avant de se prononcer publiquement. De ce fait, la date du 14 semble davantage se justifier que celle du 7, c'est-à-dire seulement 3 jours après son arrivée. Le 7 fut le

Dans le deuxième numéro de *La Ruche* paru le samedi 15 décembre 1945, dans un compte rendu du banquet, le journal informe que Jean Brierre propose de lui confier « l'exclusivité du discours [de Breton] et demanda à tout le monde de contribuer à une édition spéciale ». La « proposition fut acceptée à l'unanimité ». Les jeunes rédacteurs sont enchantés de cette proposition inattendue : « Nous allons préparer un numéro spécial sensationnel, jamais vu. Des pages inédites, des meilleurs écrivains haïtiens des deux générations, des poésies ! des illustrations ! "LA RUCHE" remercie avec émotion Brierre et tous ces écrivains³⁶. »

La proposition a été bien accueillie par toutes les participantes et tous les participants au banquet. Ils étaient vingt-six : André Breton et Elisa Breton, M. et M^{me} Mabile, M. et M^{me} Wifredo Lam, M. et M^{me} Morisseau Leroy, M^{elle} Luce Turnier, MM. René Bélance et Jean Brierre, MM. Magloire Saint-Aude, Roussan Camille, Marial Day, Gérald Bloncourt, Paul Laraque, Guy Clérié, Emmanuel Ledan, Regnor Bernard, Geo Remponeau, René Dépestre, Joseph Renaud, Édris Saint-Amand, Riquet Perpignan, le major Louis Maximilien et Roger Gaillard³⁷. L'initiative d'un numéro spécial en hommage à Breton n'est donc pas venue de la rédaction de *La Ruche* et ne visait pas, *a priori*, le renversement du gouvernement en place. De plus, la décision est bien antérieure à la conférence du 20 décembre. Suggérée par un poète d'une autre génération, elle a été admise en présence de l'intéressé et approuvée aussi bien par lui que par Mabile³⁸. Et elle n'est pas restée confidentielle. *Le Soir* du 18 décembre annonce : « Le numéro spécial de

jour de l'inauguration de l'Institut français d'Haïti, où une réception a sans doute été organisée. Ce qui a pu causer des confusions dans les comptes rendus de la presse.

36 *La Ruche*, no 2, samedi 15 décembre 1945.

37 *Le Soir*, 15 décembre 1945. Un banquet de vingt-cinq couverts compte le journal qui donne pourtant une liste de vingt-six personnes.

38 Dans une de ses lettres, citée dans une note plus loin, adressées à Henri Laugier, responsable des relations culturelles, Mabile associera Jean Brierre au « complot », orchestré selon lui par l'attaché culturel étatsunien, qui a abouti au renversement de Lescot. Les propositions de Brierre à l'occasion du banquet de Savoy (rencontres littéraires du vendredi, publication d'un numéro spécial de *La Ruche* en hommage à Breton) ont donc été interprétées par lui comme des manœuvres pour manipuler la jeunesse. Cette thèse de la manipulation de la jeunesse par le service culturel des États-Unis, avec la complicité de Brierre, est aussi celle de l'ambassadeur français, et constitue, selon Henri Béhar, l'explication finale du renversement de Lescot comme des démêlés qu'a eues Mabile à Port-au-Prince après la chute du président. Pour

notre confrère La Ruche consacré à André Breton paraîtra au courant de la semaine prochaine³⁹ »; il sortira 14 jours plus tard, le mardi 1^{er} janvier 1946. Les rédacteurs n'omettent pas de signaler: «La réalisation de ce numéro spécial a été rendue possible grâce au concours spontané d'un groupe d'écrivains et d'artistes, aussi armés que nous d'un désir immense de voir la culture prospérer dans un climat de liberté et de fraternité.» «LA RUCHE les remercie avec chaleur et est persuadée, que leurs voix encore autorisés [*sic*] se joindront à la sienne toutes les fois que la cause de la justice le réclamera⁴⁰.»

L'acceptation de la proposition de Brierre, la collaboration des écrivains et artistes d'une autre génération, n'infléchissent en rien l'orientation du journal. Au contraire, les rédacteurs de *La Ruche* inscrivent le numéro dans leur ligne doctrinale, soulignent que leurs collaborateurs occasionnels la partagent et invitent ces derniers à toujours se rallier à eux toutes les fois que cela sera nécessaire.

L'idée de « conjonction » telle qu'on la voit ici se dessiner ne va pas dans le sens de la proposition selon laquelle « [l]a philosophie du surréalisme et le charisme de Breton a été des révélateurs, des catalyseurs », que celui-ci serait « malgré lui le déclencheur » de « l'incendie⁴¹ ».

Malaise et recherche de concordance

Le texte imprimé est celui du discours de Savoy. Entre le jour où celui-ci est prononcé, le 14 décembre 1945, et la publication le 1^{er} janvier 1946, deux incidents importants sont survenus, qui auraient pu empêcher la sortie du numéro.

L'idée émise par Jean Brierre, le soir du banquet, de la tenue de réunions hebdomadaires entre Breton et les jeunes, a tourné court. Mabilles explique: «Le premier vendredi, je n'ai pas pu assister à la séance et

une présentation plus détaillée des explications données par Mabilles, se reporter à l'ouvrage de Laville, *Pierre Mabilles*.

39 Extrait in *Conjonction*, n° 193, « Surréalisme et Révolte en Haïti », p. 130.

40 « Notre édition spéciale », *La Ruche*, n° 2 [3], mardi 1^{er} janvier 1946, p. 1.

41 Berthet, *André Breton, l'éloge*, p.113.

M. Breton me confia qu'il avait eu l'impression que l'on cherchait à l'entraîner sur le terrain politique et à interpréter ses paroles. Il décida donc de mettre un terme à ces réunions et de supprimer tout contact avec les leaders de la jeunesse⁴². » Mabile n'indique pas la date de cette unique rencontre. Breton a pris sa décision le 29 décembre, selon Henri Béhar⁴³, c'est-à-dire neuf jours après la conférence du 20⁴⁴. Si cette date est juste, il est surprenant que Breton ait attendu si tard pour constater que les jeunes « interprétaient » ses paroles, puisque *La Ruche* donne le ton dès son premier numéro et avant tout contact avec le poète. Et la réaction des jeunes lors de la conférence du Rex n'aurait laissé aucun doute à ce sujet. Breton avait tout le temps de marquer sa distance avec les « leaders de la jeunesse », sans doute les « enfiévrés » de *La Ruche*, et même formuler son objection quant à la parution d'un numéro spécial où son discours de Savoy devait être reproduit.

Breton n'ignorait pas les idées des jeunes de *La Ruche*. En témoignent les premiers mots de la conférence du 20: « M'adressant il y a quelques jours à mes amis les jeunes poètes haïtiens, je soulignais en passant que la condition de l'homme est ici fort différente de ce qu'elle est dans les pays économiquement plus évolués. J'observais que, si à certains égards, cette condition est à coup sûr plus précaire, à d'autres égards elle m'apparaît comme beaucoup plus privilégiée. Je crois devoir éclaircir tout d'abord ce propos trop laconique: soyez assurés que j'ai pleine conscience de tout ce qui manque au peuple haïtien⁴⁵. » En débutant ainsi sa conférence, Breton entendait sans doute répondre à des objections qui lui auraient été adressées. Les précisions promises, dont on verra plus loin la teneur, étaient loin de satisfaire l'attente des jeunes. Mais Breton a cherché à combler un évident déphasage avec eux. D'où la voie surprenante qu'il a

42 Laville, *Pierre Mabile*, p. 59 - 60.

43 Béhar, *André Breton. Le grand*, p. 366.

44 Il y a tout lieu de croire que la première réunion littéraire avec les jeunes poètes est postérieure à la conférence du 20, car il a déclaré à cette occasion: « *Dans des causeries ultérieures plus intimes*, je me propose d'ailleurs d'établir avec grand soin la relation de cause à effet qui relie le surréalisme à un certain nombre de mouvements collectifs ou individuels qui l'ont précédé. » André Breton, « Le surréalisme », *Conjonction*, n° 1, janvier 1946, p. 14. Mes italiques.

45 Breton, « Le surréalisme », p. 10.

empruntée pour parler de la relation entre le surréalisme et le marxisme. Il y est parvenu, tout de même, parce que ce passage du discours constitue, aux yeux de Paul Laraque, le moment où les propos du poète étaient proches, «à s’y confondre», de ceux des jeunes révolutionnaires. Roger Gaillard y perçoit son souci «de ne pas perdre contact avec les jeunes de l’après-guerre⁴⁶.» Dans sa conférence, Breton reprend l’historique du mouvement en rappelant les deux phases «intuitive» (1919 - 1925) et «raisonnante» (après 1925), en se gardant toutefois de parler de la rupture avec le communisme et sa critique du régime soviétique. Il rappelle que l’action sociale ne doit pas ruiner la prégnance de l’inconscient. Il redit qu’«[à] côté de l’économie dont nous n’avons garde de réduire l’importance, il y a un élément lyrique qui conditionne pour une part la structure psychologique et morale des sociétés humaines, qui l’a conditionnée de tous les temps, qui continuera à la conditionner⁴⁷». Il répète que la «libération de l’esprit» est «aujourd’hui plus brûlant[e] que jamais» et que, de ce fait, «les poètes et les artistes se doivent de ne pas laisser se rompre le fil de leurs recherches spécifiques». Il ajoute: «Quittes à faire de l’activité sociale une part importante de leur vie, j’estime que de toute nécessité ils doivent rester à leur poste au même titre que les chimistes et les différentes autres espèces de techniciens⁴⁸.» Après cette réaffirmation, que ne semblent pas avoir partagé ses amis⁴⁹, Breton revient sur le rapport entre le surréalisme et le marxisme. Il enchaîne d’abord avec l’histoire des adhésions au mouvement et des défections, puis rappelle l’orientation antifasciste du mouvement qu’il commente en ces termes:

Cette position du surréalisme, position basée de notre part sur la fidélité aux principes, sur la rigueur et le refus obstiné de tout compromis, contrastant avec la faillite sinon la banqueroute frauduleuse de toutes celles que, dans l’intervalle des deux guerres, on lui opposa furieusement, cette position a donc trouvé objectivement dans les derniers événements sa pleine justification historique. “Je ne me laisserai pas, dis-je dans *Les Vases communicants*, d’opposer à l’impérieuse nécessité actuelle, qui est de

46 Gaillard, «In Memoriam», p. 7.

47 Breton, «Le surréalisme», p. 22.

48 Ibid.

49 Voir Laraque, «André Breton en Haïti» et Gaillard, «In Memoriam».

changer les bases sociales par trop chancelantes et vermoulues du vieux monde, cette autre nécessité non moins impérieuse qui est de ne pas voir dans la Révolution à venir une fin qui, de toute évidence, serait en même temps celle de l'histoire. La fin ne saurait être pour moi que la connaissance de la destination éternelle de l'homme, de l'homme en général que la Révolution seule – entendez, bien entendu la Révolution mondiale – pourra rendre pleinement à cette destination". »

C'est par le biais de cette citation des *Vases communicants* (1932) que Breton trouve le moyen de revenir, à la fin de sa présentation, sur les rapports entre la jeunesse, le surréalisme et le marxisme en empruntant la voix de Maurice Blanchot :

Citant tout récemment ces derniers propos dans une revue, Maurice Blanchot, auteur de deux des ouvrages les plus marquants de cette dernière période, interprète le sentiment des jeunes en les commentant ainsi : « Cette dernière affirmation indique pour quelles raisons les surréalistes se sont tournés vers le marxisme. Dans l'état actuel de la société, tous les problèmes sont faussés, les problèmes poétiques comme les autres, ou plutôt les problèmes poétiques avant tous les autres, puisque la poésie est connaissance et manifestation de l'homme dans son ensemble. Par la faute de l'État capitaliste, l'homme n'est pas seulement opprimé et limité, mais il se voit autrement qu'il n'est : par exemple, il a conscience de son angoisse et de son déchirement, mais il ne se rend pas compte que déchirement et angoisse sont travestis par le désarroi propre à une société qui s'effondre. De même, tant que le problème de la liberté pour l'ensemble des hommes n'est pas réglé concrètement, le problème métaphysique de la liberté ne peut être posé légitimement. C'est lorsque la liberté de l'homme ne sera plus à faire, lorsqu'elle sera donnée dans les faits, réalisée dans toutes ses conditions, c'est alors que la liberté prendra conscience d'elle-même, conscience d'elle comme de ce qui dépasse toujours ses conditions, de ce qui n'est jamais réalisé, jamais donné, ni fait. L'homme sera libre... parce que dans une société libre où il ne pourra que se choisir libre, il lui faudra tout de même encore se choisir lui-même sans pouvoir se décharger sur personne de ce soir, ni en être "affranchi" jamais. Ainsi le service que le surréalisme attend du marxisme, c'est de lui préparer une société où, d'une part, tout le monde pourra être surréaliste, mais

où surtout toutes les visées surréalistes seront menées à bien, dans toute leur pureté, sans travestissement ni falsification. Comment la poésie se désintéresserait-elle de la révolution sociale? C'est cette tâche de la révolution qui, loin de lui masquer la sienne propre, "lui en livre la compréhension perspective", car, grâce à elle, elle comprend qu'il n'y a vraiment d'existence et de valeurs poétiques qu'au moment où l'homme, n'ayant plus rien à faire, parce que tout est fait, découvre le sens et la valeur de ce rien, objet propre de la poésie et de la liberté⁵⁰.»

Homme sensible aux contingences comme le souligne Béhar, Breton cite longuement Blanchot pour réactualiser la rencontre du surréalisme avec le marxisme. Pourquoi cela? Il emprunte un regard autre pour mieux signifier le caractère lointain de ce qui est rapporté. Il effectue cette mise à distance tout en s'employant, par le simple rappel de ce moment reculé, à combler un horizon d'attente. Mais il conserve sa vigilance en conférant à ses propos un certain niveau de généralité.

La révolution dont parle Breton, ou dont parlait le surréalisme, c'est «la Révolution mondiale». Quand l'orateur dénonce «les impérialismes nullement conjurés de cette fin de guerre», cela ne constitue en rien une critique du pouvoir de Lescot (à moins de considérer Haïti comme une puissance impériale!), encore moins un appel à la rébellion. Il avait expliqué dans un entretien accordé à René Bélance, paru dans *Haïti-Journal* le 13 décembre 1945, ce qu'il entendait par impérialisme, et avait donné des exemples de luttes du mouvement contre les impérialismes. C'est la prise de position contre la guerre menée par la coalition franco-espagnole dans le Rif du Maroc (1921-1926) ou contre l'exposition coloniale à Paris (1931) par exemple⁵¹. Il évoque tout de même la situation socio-économique du pays. Voyons en quels termes :

50 Breton, « Le surréalisme », p. 25.

51 « Une sensationnelle interview de M. A. Breton par René Bélance » [1945], *Conjonction*, n° 193, avril-mai-juin 1992, p. 108. Sur l'anticolonialisme du surréalisme, voir Sophie Leclerc, *La rançon du colonialisme. Les surréalistes face aux mythes de la France coloniale (1919-1962)*, Dijon, Les Presses du réel, 2010. L'autrice traite du passage de Breton en Haïti, p. 281-304.

Messieurs, les journaux haïtiens d'hier et d'avant hier [*sic*] reproduisaient de très hauts propos touchant les impérialismes nullement conjurés de cette fin de guerre et ce jeu de la souris avec le chat qui se poursuit cruellement entre les idéaux proclamés et les égoïsmes éternels. Ces propos devaient être appelés à s'illustrer pour moi d'une manière poignante en tournant la feuille où je les lisais. Un entrefilet de seconde page donnait en effet de terribles précisions sur la misère où deux années de sécheresse ont réduit l'île de la Gonâve. Sous le coup de cette nouvelle qui m'atteint autant que vous, je puis dire que je m'abimai de honte pour l'espèce humaine. Durant un temps qui me parut fort long, je vous avoue que je fus assailli de sentiments d'indignité et pris de panique à l'évocation de l'accueil inespérable que j'ai reçu de vous en Haïti. Me revenait à l'esprit cette fin d'une conversation que j'eus, il y a longtemps, avec André Gide, et j'entends encore sa voix : « Comme nous le disions l'autre jour avec Paul Valéry : « Que peut un homme ? » Et Valéry ajouta : « Vous souvenez-vous de l'admirable question de Cervantes : "Comment cacher un homme ? " ... ». Puis je repris confiance en pensant à la devise centrale de votre drapeau⁵².

Henri Béhar commente : « Réaction affective, plus que politique, ne visant nullement le gouvernement en place mais bien l'égoïsme des grandes puissances⁵³. » Commentaire tout à fait juste, car c'est bien à cette hauteur de vue que Breton place la situation du pays quand, tout au début de sa conférence, il « précise » les propos considérés comme « trop laconiques » qu'il avait tenus aux jeunes poètes. Il disait :

[...] soyez assurés que j'ai pleine conscience de tout ce qui manque au peuple haïtien. La carte du monde, en 1945, est telle qu'elle accuse encore, par rapport au passé, le contraste entre la misère des uns et le bien-être des autres, au moins sur le plan matériel. Et il est peu de signes qui permettent d'augurer d'un prochain nivellement des besoins et des ressources à l'échelle internationale. Devant la justice dont nous rêvons — rigoureusement la même pour tous — je sais qu'aucune nation tant qu'Haïti n'est fondée à dresser contre l'indifférence pratique et l'exploitation plus ou moins déguisée un plus accablant réquisitoire. La grandeur de son passé et de ses luttes, qui devrait en faire un point de mire pour le reste du monde, et

⁵² Breton, « Le surréalisme », p. 25-26.

⁵³ Béhar, *André Breton. Le grand*, p. 365.

bien loin de lui avoir acquis les concours indispensables auxquels son énergie et sa vitalité exceptionnelles l'autorisent à prétendre. En raison de tels attendus, la condition de l'homme haïtien n'est pas seulement précaire, mais encore elle est pathétique. Le premier devoir de ceux qui, comme moi, ont été amenés à l'observer de près doit être de la faire connaître au dehors et, tant dans cette France dont par le langage et le cœur vous restez si proches qu'à l'intérieur des organismes internationaux qui travaillent à assurer une meilleure répartition des biens de ce monde, d'attirer par tous les moyens appropriés l'attention sur elle, de faire prendre forme concrète à la sympathie électorale qu'elle réclame⁵⁴.

Quel que fût le contenu réel de la conférence de Breton, à laquelle assistait le président de la République et les officiels de son gouvernement, les jeunes s'enflammaient; ils interrompaient le conférencier à plusieurs reprises par leurs applaudissements avant de lui faire un triomphe à la fin de sa présentation. Ils manifestaient, en présence du président, leur adhésion à un discours selon eux dirigé contre lui. Qui plus est, on rapporte que Breton aurait fait un geste qui confirmait cette interprétation. Gaillard écrit que Breton a refusé de venir saluer le président après la conférence, comme il était de coutume à l'époque⁵⁵; geste, ajoute Laraque, qui fut « considéré comme un affront public au gouvernement » et « contribua à grandir le prestige du poète aux yeux des groupements politiques et particulièrement de la jeunesse, ennemie de toute compromission⁵⁶. » Comment prendre ces témoignages convergents? Les témoins ont-ils vu eux-mêmes ce qu'ils décrivent et commentent? Le public attendait-il vraiment un tel geste? A-t-il vraiment prêté attention au fait qu'il ne fut pas exécuté? Si oui, l'a-t-il interprété comme il est rapporté? Et puis, de quel

54 André Breton, « Le surréalisme », p. 10.

55 « Après les nombreux rappels par lesquels il salua la fin de la conférence, le public attendit, comme c'était alors l'usage, que l'orateur gagnât la salle pour serrer la main du Président Lescot. Il ne vint pas. On sut plus tard que le fougueux doctrinaire, averti dans les coulisses de ce qu'on attendait de lui, avait refusé tout net de se plier à cette étiquette incongrue. Elie Lescot lui en garda quelque rancune. En pleine crise politique, cherchant à empêcher une chute que tout rendait inéluctable, il devait dire, rageur, quelques jours plus tard, au directeur d'un quotidien d soir: "Quant à ce monsieur Breton, il ne parler[a] plus!" », Gaillard, « In Memoriam », p. 7.

56 Laraque, « André Breton en Haïti », p. 27.

public parle-t-on? Et si c'étaient ceux-là même qui applaudissaient à tout rompre le conférencier et qui, à la fin, ont continué à élever la voix créant un climat qui a dissuadé celui-ci de descendre du podium, si vraiment il ne l'a pas fait? Le geste de Breton, dit-on encore, aurait encouragé les jeunes surtout quand ils avaient appris que Lescot, offusqué, aurait dit, en colère, à un journaliste, quelques jours après la conférence, que le conférencier ne prendra plus la parole. Ces indications rapportées par Gaillard sont souvent reprises et diversement interprétées⁵⁷. Mais selon d'autres sources, « ni le président ni son fils n'é mirent d'objections après la conférence chaleureusement approuvée par toute la salle⁵⁸. » De plus, il est dit plus haut, c'est après cette conférence que se serait tenue la première des rencontres du vendredi proposées par Brierre, au cours de laquelle, selon Breton, les jeunes interprétaient ses paroles en les ramenant sur le terrain politique interne. En d'autres termes, le surréaliste en chef n'aurait pas relevé de telles interprétations jusqu'à cette date, y compris au Rex. Car il n'aurait pas maintenu ce rendez-vous du 29 décembre non initialement prévu dans son programme officiel.

Des explications officielles

Breton est l'hôte de son ami Mabile. Celui-ci, chirurgien et franc-maçon de haut rang, rejoint le surréalisme dans les années 1930. Il débarque en Haïti grâce à un heureux concours de circonstances. Il le relate dans un télégramme adressé le 10 novembre 1940 de Fort-de-France à Kurt Seligman⁵⁹. Au cours de l'exode consécutif à l'occupation allemande de la France (22 juin 1940-juin/août 1944), il croise, sur le port de Marseille⁶⁰, un de ses ex-externes, « le Haïtien Coicou⁶¹ », qui lui propose une colla-

57 Voir la note 53 et, entre autres, Mark Polizzotti, *Revolution of the Mind. The Life of André Breton* [1995], revised and updated, Boston, Mass, Black Widow Press, 2009, p. 480. Éric Sarnier, lui, rapporte, inversant la version de Gaillard : « Scandalisé, Lescot file sans saluer personne » in *La passe du vent. Une histoire haïtienne*, Paris, Éditions Payot & Rivages, 1994, p. 115.

58 Béhar, *André Breton. Le grand*, p. 365.

59 *La planète affolée. Surréalisme, dispersion, influences 1938-1947*, Marseille, Musées de Marseille et Paris, Flammarion, 1986, p. 84.

60 Précise Laville, *Pierre Mabile*, p. 42.

61 Ibid.

laboration : se rendre à Port-au-Prince, où celui-ci s'occupera des questions matérielles tandis que Mabille, lui, exercera sa profession de chirurgien en l'aidant à parachever son éducation technique. Ils arrivent dans la capitale haïtienne en juillet 1941 où Mabille passe les services de douanes et des frontières à l'aide d'un papier fourni par le consulat haïtien de Marseille. Le Français est chaleureusement accueilli par Coicou père, lui-même médecin, qui l'introduit auprès du psychiatre Louis Mars, enseignant à la faculté de Médecine. Celui-ci contacte Gérard Lescot, secrétaire d'État aux Relations extérieures, « fils du président Lescot qui obtient de son père une modification de la loi sur les résidents étrangers, permettant à Pierre Mabille d'exercer la médecine. Le médecin-chirurgien devient rapidement un ami de la famille Lescot⁶² » et fréquente le monde intellectuel haïtien. S'intéressant au vodou, présent déjà dans son livre de 1940 *Miroir du merveilleux*⁶³, il explore des lieux où il est pratiqué publiquement en compagnie des protagonistes du tournant ethnologique⁶⁴. Il participe à l'institutionnalisation de la nouvelle discipline, en intégrant le corps professoral de l'Institut d'ethnologie, créé en 1941 sous la direction de Jean Price-Mars. Il y dispense un cours intitulé « morphologie et ethnologie », tandis que Suzanne Comhaire-Sylvain enseigne la linguistique et la phonétique, Jacques Roumain l'ethnologie précolombienne, Louis Mars la psychologie des primitifs et des paranoïas, Camille Lhérisson la biologie, Catts Pressoir l'histoire des religions, Frédéric Kébreau la génétique et la biométrie⁶⁵. De retour en France à la fin de l'occupation allemande, Mabille est nommé attaché culturel près la Légation de France en Haïti le 12 février 1945. Il retourne à Port-au-Prince le 24 juin de la même année où il occupe sa fonction officielle jusqu'au mois de mars 1946.

Mabille n'a jamais rompu ses relations privilégiées avec la famille Lescot. Sur la base des témoignages qu'elle a recueillis de l'artiste peintre Tamara Baussan, témoin des événements de 1946, l'historienne de l'art Constance Naubert-Riser soutient que s'il y avait une relation de cause à effet entre « le

62 Ibid.

63 Il reprend un passage de la traduction française du livre de William Seabrook, *L'île magique* (1929, Firmin-Didot) sur les *zombies*.

64 Carlo A. Célius, dir., « Haïti et l'anthropologie », *Gradhiva*, n. s., n. 1., 2005 ; « Histoire et ethnologie en Haïti », *Cahiers critiques de philosophie*, no 20, août 2018, p. 65-92.

65 *Haïti-Journal*, 18 novembre 1941.

contenu explosif des conférences de Breton » et le renversement de Lescot, « il s'agirait d'une formidable ironie du sort, car Breton avait été reçu très amicalement, surtout par le fils Lescot qui s'intéressait particulièrement au Surréalisme⁶⁶ ». Ces relations ont dû jouer dans l'accord que Mabilles a pu obtenir entre le gouvernement haïtien et le gouvernement français pour la création d'un centre culturel en Haïti. Dans son allocution, lors de l'inauguration de la bibliothèque de ce lieu, l'Institut français d'Haïti, le 7 décembre 1945, il rend hommage au président Lescot. Il termine en insistant sur le développement de la vie intellectuelle, nécessaire dans la lutte pour la transformation de l'homme. En ce sens, « la présence du poète André Breton sera bienfaisante car elle apportera à ce feu intérieur déjà si vif en vous, un renouveau de chaleur et d'enthousiasme. Il faut que nous puissions envisager les transformations de demain, non pas comme un fardeau que l'Histoire rend inéluctable, mais avec tout l'espoir qui animait jadis les grandes générations révolutionnaires de 89, de 48 et de 1804⁶⁷. » En prononçant ces mots, Mabilles n'annonçait pas le renversement du gouvernement, pas plus que dans son introduction à la conférence de Breton quand il présentait celui-ci comme l'homme des rectitudes, de la fidélité à ses idéaux. En aucune manière, il n'aurait invité Breton, qu'il héberge, dans le but de causer des ennuis au gouvernement. Mabilles ne ratait jamais l'occasion de témoigner de son appréciation de l'action du chef de l'État, comme dans sa préface du livre de Louis Maximilien *Le vodou haïtien. Rite radas-canzo* :

66 Constance Naubert-Riser, « Le surréalisme dans la peinture haïtienne », in Luís de Moura Sobral, dir., *Portugal, Québec, Amérique latine: un Surréalisme périphérique*, Montréal, Université de Montréal, 1983, p. 264. Le fils dont il est ici question est vraisemblablement Gérard Lescot (déjà cité), alors secrétaire d'État des Relations extérieures. Collectionneur, il manifestait un grand intérêt pour le Centre d'art inauguré le 14 mai 1944. Il a rappelé son intérêt pour l'art de son époque dans un article qu'il a rédigé à l'occasion d'une exposition consacrée aux peintres modernes cubains (18 janvier – 4 février 1945) au Centre d'art. Gérard Lescot, « Pour présenter la peinture cubaine », *Cahiers d'Haïti*, vol. 2, no 6, janvier 1945, p. 17-18. Sur son statut de collection et des œuvres qu'il a acquises, voir Jontyle T. Robinson, *A History of the Haitian Popular Art Movement, 1944 to 1972*, University of Maryland, Ph.D. diss., UMI, Dissertations Services, Ann Arbor, Michigan, 1983, p. 28; *Le Nouvelliste*, 19 janvier 1945.

67 *Conjonction*, n° 1, janvier 1946, p. 64.

Cette interrogation grave, écrit-il, obsède tout intellectuel responsable qui comprend qu'aucune action sociale n'est possible que si elle s'appuie sur une connaissance approfondie des réalités ethnographiques. Dans un très récent discours, le Président Lescot résume cette nécessité en s'écriant : « Tant il est vrai que, pour parvenir à améliorer la condition des hommes, il faille d'abord la connaître et avoir une compréhension sympathique des problèmes que confrontent les hommes ».

Il est émouvant de relire aujourd'hui, maintenant que la bataille est partiellement gagnée, les travaux initiaux de l'ethnographie haïtienne⁶⁸.

La bataille dont parle le préfacier est celle du vodou. Élie Lescot, au pouvoir depuis le 15 mai 1941, ne s'était pas opposé à la grande campagne dite antisuperstitieuse (1938-1942), faisant subir au vodou un autodafé, orchestrée par le clergé catholique. Quel que fût le revirement du président, rien n'obligeait Mabile, en juillet 1945, à le considérer comme un homme politique ayant compris que la réussite de toute action sociale dépend d'une connaissance approfondie des réalités ethnographiques. Est-ce parce qu'il a permis la création du Bureau d'ethnologie en 1941 ? L'initiative ne lui revient pas, comme le suggèrent certains auteurs⁶⁹. Le projet, qu'il a officialisé certes, a été suggéré par Alfred Métraux à Jacques Roumain, en raison de la menace d'une complète destruction du vodou⁷⁰. Dans son bilan annuel du 1^{er} janvier 1944, le président ne manquait pas de se réjouir du « progrès du catholicisme [...] maintenant remarquable, surtout depuis que par nos campagnes se répandent des missions d'évangélisation qui tendent à déraciner, sans heurt et sans contrainte, les vestiges

68 Pierre Mabile, préface de Louis Maximilien, *Le vodou haïtien. Rite radas-canço* [1945], Port-au-Prince, Henri Deschamps, 1982, p. xii.

69 Élie Lescot Jr., « Une page d'histoire mise à l'endroit », *Revue de la Société haïtienne d'histoire et de géographie*, no 217, avril-juin 2004, p. 35-38. Marcel B. Auguste, *Élie Lescot. Coup d'œil sur une administration (1941-1946)*, Québec, QC, chez l'auteur, 2006, p. 245-246.

70 Alfred Métraux, *Le Vaudou haïtien* [1958], Paris, Gallimard, 1984, p. 12-13. Sur l'histoire du Bureau d'ethnologie, voir Rachelle Charlier-Doucet, « Anthropologie, politique et engagement social: l'expérience du Bureau d'ethnologie d'Haïti », *Gradhiva*, n. s., no 1, 2005, p. 109-125.

de certaines croyances ancestrales⁷¹. » Si on considère que l'ethnologie est sortie renforcée de l'échec de la campagne antisuperstitieuse, la bataille, en effet, n'était pas loin d'être gagnée en 1945. Le gouvernement s'est vu contraint de mettre un terme à cette campagne en raison des violences qu'elle a entraînées et de leurs possibles aggravations. Mais qu'en est-il des coûts psychologiques et culturels des dégâts causés ? Qu'en est-il des implications politiques pour le gouvernement ?

Mabille acclame Lescot au moment où son pouvoir semble se fissurer. Peu de temps après la chute, il décrit lui-même un gouvernement en perte de cohérence, de réactivité et d'efficacité dans sa correspondance avec ses supérieurs hiérarchiques au ministère français des Affaires étrangères. Dans une lettre datée de mars ou avril 1946, envoyée de Cuba à Henri Laugier, directeur des relations culturelles, il explique : « Le gouvernement du président Lescot manquait d'unité politique, le président exerçait un pouvoir certes autoritaire, mais de type patriarcal. Quelques ministres se livraient à des abus. » Il poursuit : « Le président était un fidèle ami de la France et s'il se rendait compte de la nécessité pour Haïti de vivre sous la tutelle économique des États-Unis, il espérait sauver l'indépendance de son pays en protégeant la culture française. Lorsque je revins en juin, je m'aperçus que la situation politique et économique de Haïti avait rapidement empiré. Ce fait est dû à l'échec de la société haïtiano-américaine de développement agricole Schada [*sic*, Shada], société américaine qui avait obtenu, grâce à la guerre, d'immenses terrains pour la culture du sisal, d'une plante dont on devait tirer le caoutchouc. L'examen des faits prouve que cet échec a été volontaire et que la politique américaine vise à détruire la république d'Haïti, vraisemblablement pour prouver l'impossibilité de la part des noirs à s'administrer. Il ajoute : « La révolution éclata le 6 janvier par une grève d'étudiants, je demeurais en contact permanent avec le gouvernement, mais celui-ci demeura dans une inaction totale et fut rapidement submergé. La révolution fut au bout de quelques jours contrôlée par les militaires. Les artisans des troubles furent en premier lieu M. et Mme de Montlor, chargés du service de l'information américaine,

71 Élie Lescot, *Exposé général de la situation présenté au peuple haïtien en un message du Président de la République le 1^{er} janvier 1944 et déposé devant le corps législatif le 21 janvier 1944*, Port-au-Prince, Imprimerie de l'État, p. 61.

M. et Mme Moris, M. Jean Brière [*sic*], amant de Mme Montlor, M. L. Dejoie, président de la Chambre de Commerce, commensal habituel de la Légation américaine, M. Rosemond, que l'on vit revenir de New York, prononcer quelques harangues enflammées et repartir ensuite aux États-Unis le 15 février. » Dans une lettre écrite probablement en janvier 1946, il dit encore: « Révolution le 7 janvier, depuis la situation évoluée dans une grande confusion. La chute de Lescot était préparée de longue date, tant ici qu'à l'extérieur, il n'avait plus aucun soutien dans le pays et avait perdu celui des États-Unis. On note qu'il est tombé, alors que huit jours plus tard, il devait essayer de soulever la tutelle financière américaine qui pèse sur le pays. La jeunesse d'extrême gauche, truffée de provocateurs et d'agents étrangers n'a pas pu prendre le pouvoir. La junte militaire, incontestablement honnête et très bourgeoise libérale n'est pas reconnue. Elle a décidé des élections pour la mi-mai avec désignation d'un président de la république à la fin du mois de juin au plus tôt⁷². »

Mabille se défend en énumérant les facteurs et les personnes responsables de ce qui est survenu. Il défend aussi Breton, dans sa lettre rédigée à Cuba en mars ou avril 1946:

André Breton était attendu avec sympathie par tous les milieux et son arrivée avait été précédée de nombreux articles dans la presse. Dès le début, il apparut que le ton de l'écrivain était un peu vif pour le milieu provincial de Port-au-Prince, mais ni le président, ni son fils n'élevèrent d'objections après sa première conférence. Une campagne sans doute assez cachée et dirigée par l'église fit qu'à la première conférence, la bourgeoisie s'était abstenue et que la salle ne contenait en dehors des officiels que la jeunesse des universités et des lycées. L'approche des fêtes de Noël et du jour de l'An empêchèrent André Breton de commencer la série de conférences techniques qu'il devait prononcer. Il avait été entendu avec les jeunes poètes et littérateurs haïtiens qui avaient reçu M. Breton par un banquet très réussi que notre compatriote se tiendrait chaque vendredi en ville pour donner une sorte de réunion littéraire au café Pavay [*sic*, Savoy?]. Le premier vendredi, je n'ai pas pu assister à la séance et M. Breton me confia qu'il avait eu l'impression que l'on cherchait à l'entraîner sur le terrain politique et à interpréter ses paroles. Il décida donc de mettre un terme à ces réunions et de supprimer tout

72 Extraits de courriers cités par Laville, *Pierre Mabille*, p. 58-59

contact avec les leaders de la jeunesse. La première causerie sur la poésie fut prononcée après la chute du régime Lescot, les esprits étaient alors agités, les 5 conférences qui suivirent, de haute portée philosophique, eurent le talent d'exaspérer le clergé et la presque totalité de la bourgeoisie. Malgré la prudence dont a fait preuve André Breton qui pendant 5 jours n'est pas descendu en ville pour éviter un incident (manifestation, etc.), il était évident à ce moment que sa présence en Haïti servirait de prétexte à une campagne contre moi⁷³.

Breton s'est retrouvé impliqué de manière inattendue et contre son gré dans la chute de ce pouvoir. Il n'a en rien dépassé les limites que lui assignait sa mission, ni contrevenu à l'hospitalité de ses hôtes, comme il devait l'expliquer à Saint-John Perse, dans une lettre du 17 avril 1946. Le premier des surréalistes répète que ses propos ont été dénaturés par des factions rivales qui se les disputaient, que ses protestations contre le mésusage de ses paroles n'étaient pas parvenues à décourager les malintentionnés⁷⁴.

Sans oublier leur caractère de justification dans un cadre officiel, les lettres de Breton et de Mabille éclairent parfaitement leur position, qui

73 Ibid., p. 59-60. En effet, Mabille est accusé par la rumeur publique. Sa responsabilité a fait l'objet d'une enquête commanditée par le ministère français des Affaires étrangères. Voir la relation qu'en donne Sophie Leclerc dans *La rançon du colonialisme*, p. 300-303.

74 Alain et Odette Virmaux (*André Breton. Qui êtes-vous?*, p. 143) après avoir souligné que Breton a été expulsé du pays par le Comité exécutif militaire, ajoutent, sans aucune précision qu'il n'a pas été inquiété grâce à l'intervention de Saint-John Perse. Ce qui signifie qu'il avait des raisons de s'inquiéter en Haïti et que Saint-John a dû intervenir auprès des autorités haïtiennes. En fait, Breton craignait des difficultés à son retour aux États-Unis où il séjournait, quand il est venu en Haïti, difficultés « heureusement écartées par Saint-John Perse (qui avait l'oreille du président Truman) à qui il [Breton] expliquera dans une lettre du 17 avril 1946: "la vérité est que je me suis trouvé pris dans les remous de toutes sortes qui agitaient l'île en janvier dernier et que mon témoignage a été dénaturé par le jeu des factions qui se la disputaient. J'ai conscience, pour ma part, de n'avoir en rien outre-passé les limites auxquelles m'astreignaient les termes de la mission que je devais accomplir, aussi bien que l'hospitalité que je recevais. A ceux qui croyaient pouvoir disposer de moi sans mon aveu, j'ai d'ailleurs rappelé avec insistance la belle sentence de Toussaint Louverture: "je suis incapable d'être l'instrument ou le jouet des hommes". Mais certains de ceux-ci étaient difficiles à décourager [...] » ». Béhar, *André Breton. Le grand*, p. 370 - 371.

témoigne d'une fidélité à Lescot et d'un embarras vis-à-vis d'un groupe de jeunes « enfiévrés ».

Les guêpes du premier janvier

Un dessin publié dans le numéro de *La Ruche* du 19 janvier 1946 montre une ruche, emblème du journal, d'où sortent des bestioles obligeant un personnage identifié comme Lescot à prendre la poudre d'escampette. La légende placée sous ce rébus exclame : « Les abeilles s'étaient réellement transformées en guêpes ». On comprend qu'il s'agit d'une réinterprétation du titre du périodique pour signifier qu'une mue s'est opérée d'une attitude inoffensive, ou perçue comme telle, en une attaque en règle⁷⁵. Mais à bien y regarder, les abeilles s'étaient toujours comportées en guêpes. On l'a vu, dès son premier numéro le journal affichait un contenu acerbe, revendicatif, hurlant. Alors que s'est-il donc passé ?

Tout d'abord, la parole de Breton ! Son texte publié dans l'édition du 1^{er} janvier 1946 de *La Ruche* est celui du discours qu'il a prononcé lors du banquet tenu au restaurant Savoy le 14 décembre 1945. Cet écrit n'est pas, en soi, de nature révolutionnaire⁷⁶. Il n'y est même pas question de la situation sociale d'Haïti telle qu'elle a été évoquée au Rex. Il y a d'ailleurs tout lieu de penser que c'est pour répondre aux objections qui lui ont été adressées à ce sujet que Breton est revenu sur cette question lors de la conférence du 20 décembre et qu'il a, prudemment, cherché à se mettre en phase avec les préoccupations des jeunes poètes. A Savoy, il aborde Haïti surtout sous le mode lyrique, encense la jeunesse et réaffirme sa foi dans son génie, en soulignant que les œuvres de génie dont se réclame le surréalisme ont été « le fait d'adolescents d'hommes très jeunes » comme

⁷⁵ Selon Corvington (*Port-au-Prince au cours des ans, t. IV* p. 106 et p. 128), *Haïti-Journal*, relatant, dans son numéro du 5 janvier 1946, l'interpellation de Théodore Baker par la police la veille, a conclu « railleur » : « Les abeilles de *La Ruche* se muent... en guêpes ». La rédaction de ce périodique aurait donc repris à leur compte cette trouvaille.

⁷⁶ Béhar, *André Breton. Le grand*, p. 366. Pourtant Sophie Leclerc soutient dans *La rançon du colonialisme* (p. 292) aussi bien dans ce texte que dans la conférence du Rex, Breton « se présente comme le prophète de la révolte que les jeunes Haïtiens, majoritaires dans son auditoire, attendent. »

Saint-Just (Louis Antoine Léon de), Novalis (Georg Philipp Friedrich von Hardenberg), Arthur Rimbaud, Georges Seurat, Lautréamont (Isidore Lucien Ducasse) ou Alfred Jarry. A ces considérations « qui me font déjà si proche de vous ce soir », souligne Breton, s'ajoute « un autre facteur qui se dégage, celui-ci, de votre histoire propre en tant que communauté humaine circonscrite – Haïti – jusqu'à m'éclairer d'arrière en avant de votre destinée. » Ce facteur est précisément l'indépendance politique conquise au début du XIX^e siècle qui permet de comprendre cette « volonté d'émancipation qui ne s'est jamais démentie ».

Ce sont ces deux aspects du discours de Breton, la jeunesse et l'émancipation, qui sont mis en exergue, ce qui correspond tout à fait à la ligne du journal. Le passage suivant du discours sert de chapeau :

J'ai demandé et je demande encore quand la jeunesse parviendra à se faire accorder voix prépondérante au chapitre et à faire prévaloir sur la routine les solutions audacieuses qui sont les siennes, il faut absolument que la jeunesse se libère du complexe d'infériorité, au plus haut point paradoxal que depuis des siècles on fait l'impossible pour entretenir en elle. Le surréalisme quand il aurait cent ans, maintiendrait que c'est dans la jeunesse que réside la lucidité aussi bien que la vraie puissance.

Rien n'est plus en accord avec les différents articles parus dans le journal depuis le premier numéro. Les rédacteurs peuvent affirmer :

Nous sommes heureux d'offrir au public cette édition spéciale de notre journal par laquelle nous rendons un hommage enthousiaste au grand poète André Breton dont le verbe phosphorique a conquis nos cœurs et rallié nos sympathies pour le surréalisme qui est outre une entreprise de libération des richesses psychiques du cerveau humain, mais aussi un mouvement anti-fasciste, qui n'a jamais manqué d'affirmer sa foi dans les aspirations légitimes de l'homme vers la justice sociale et la liberté et qui reconnaît que la cité humaine peut être immensément agréable, si par un accord unanime et fraternel des hommes, on arrive à restituer à l'imagination constructive ses droits illimités que la société capitaliste a piétinés tout au cours de son histoire, qui est une histoire de sang et d'exploitation honteuse de l'homme⁷⁷.

77 « Notre édition spéciale », *La Ruche*, n°2 [3], mardi 1^{er} janvier 1946, p. 1.

Et il y a la foi de Breton en la jeunesse. «En consacrant ainsi la pérennité des revendications de la jeunesse, sa parole nous ranime, nous autres de la jeune génération, d'un regain de force et d'espérance en vue des assauts répétés que nous aurons à lancer contre tous ceux qui refusent de comprendre que notre montée est un chant puissant au devenir de la démocratie réelle sur toute l'étendue de la terre d'Haïti.»

Cette thématique du chant est développée par Dépestre dans sa chronique «Ma Semaine⁷⁸». La voix de Gabriel Audisio, rappelle-t-il, s'éleva aux «heures les plus angoissantes de la tourmente française» et ordonna : «Celui qui ose chanter passera le cap» en ajoutant : «ceux qui ont franchi le cap des grilles, des factionnaires, des geôliers et des verrous, ce sont ceux d'hier et d'aujourd'hui qui ont chanté selon leur nature, qui ont osé chanter.» Audisio a été écouté. Et «A un certain moment, comme le souligne magnifiquement Aragon, le peuple français tout entier chanta, débordant toutes les contraintes imposées par l'ennemi, coupant les barbelés aux alentours des cités comme aux confins des cœurs. Toute la France se dressa à l'appel des poètes et ce fut une magnifique offrande de chair humaine et de sang chaud.» Les Français venaient, une fois de plus, après la Révolution française, de donner l'exemple d'un peuple qui se lève contre la servitude. «Les messages des héros de la résistance ont dépassé les frontières de la France, ils nous sont parvenus ! ils parviennent à tous ceux qui sont réunis dans la fraternité de la lutte commune pour le triomphe de la véritable justice et de la liberté intégrale!» En ouvrant la saison du chant, Gabriel Audisio, s'il savait que des millions de Français le faisaient en même temps, était loin de penser que son mot d'ordre avait acquis «un sens prodigieux pour des milliers de jeunes nègres d'une petite Ile des Antilles, aussi menacés dans leur dignité, aussi incertains de l'avenir de la liberté, aussi traqués par la réaction que le furent ses compatriotes.» Il faut chanter sur la terre d'Haïti, dit Dépestre. Il le faut, «car nous avons à franchir le cap des restrictions de toutes sortes, le cap des baillons, le cap de la peur ! le cap de toutes les injustices sociales dont est tissée malheureusement la vie haïtienne. Et aujourd'hui, nous voudrions exhorter toute la jeunesse haïtienne à s'unir sous le signe d'un chant unanime, chargé de toutes nos aspirations qu'on ne doit pas étouffer!» Et cette année qui s'en

78 René Dépestre, «Ma Semaine», *La Ruche*, n° 2 [3] mardi 1^{er} janvier 1946, p. 12.

vient doit être celle du chant. « Elle va être l'année du chant l'année d'une première victoire sur certaines forces hostiles! Elle le sera, même si elle doit être, pavée de sang! Il faut que notre chant éclate partout, n'importe comment, qu'elle emprunte la voix des vents, le tumulte de nos torrents, qu'elle projette sur l'écran de nos nuages le drame désespéré des familles qui crèvent de faim! des enfants qui meurent jeunes rongés par la misère, pour ouvrir les yeux de tous sur la tragédie inquiétante de la classe prolétarienne de notre beau pays!» Dépestre est optimiste. « L'année 1946 sera une année d'expériences fécondes! on sortira de la banalité quotidienne. » Ses vœux? « Que les mois de l'année aient dans notre esprit des noms qui répondent mieux aux aspirations immédiates de tous les éléments conscients de ce pays. Janvier ne sera plus Janvier mais Justice. Février, liberté, Avril s'appellera délivrance, mai, union, etc.» Il insiste: « Une nouvelle aventure de l'homme commence!» « Qu'elle soit une aventure de Justice et d'Amour!»

On est donc loin d'une simple célébration de Breton, dont il n'est d'ailleurs pas question dans ce texte. Serge L. Ambroise signe un article ayant pour titre « Liberté » dans lequel est discutée la portée de la charte de San Francisco et où sont dénoncés l'impérialisme économique et l'étranglement des petites nations par les grandes puissances⁷⁹. Dans « Une étape historique », Gérard Chenet en appelle encore à la jeunesse pour saisir le moment historique de rallier la lutte dans la dénonciation de l'exploitation du prolétariat. Jacques La Colère (Jacques Stephen Alexis) signe sa troisième « Lettre aux Hommes Vieux » (datée du 15 décembre 1945, la première date du 1^{er} et la seconde du 8 du même mois⁸⁰). Il poursuit sa ré-

79 *La Ruche*, 2 [3] mardi 1^{er} janvier 1946, p. 1-2.

80 Il est important de souligner qu'il s'agit d'une rubrique à sa troisième parution, que celle-ci n'a pas été écrite à l'occasion de la conférence de Breton et que son contenu se situe parfaitement dans le prolongement des deux précédentes. Sa publication s'est poursuivie jusqu'au mois de mars, avec la même verve, la même détermination, les mêmes dénonciations. Il paraît alors difficile d'isoler « La » lettre parue dans le numéro du 1^{er} janvier comme l'un des éléments à l'origine de la saisie du journal et du renversement de Lescot. En effet, on peut lire sous la plume de Maximilien Laroche: « L'un des éléments déclencheurs de cette *Révolution* fut l'article d'Alexis, publié dans *La Ruche* et intitulé: *Lettre aux hommes vieux*. Ce texte amena le gouvernement à interdire le journal et ce fut le signal du mouvement de protestation qui commença par une grève des étudiants de la capitale haïtienne. Ce mouvement

flexion en mettant en perspective l'action du groupe. Il débute en précisant qu'il n'y a pas de « mystique de l'âge » et qu'« aucun homme jeune véritable ne peut même avoir de mystique tout court. Notre action, poursuit-il, se révèle révolutionnaire, sans mystique ; caractère révolutionnaire attribut essentiel de la dialectique. » Les hommes jeunes « sont ceux du Monde en marche » alors que les hommes vieux sont ceux du « monde conformiste ou réformiste bourgeois ». Ils refusent de se « soumettre à l'esclavage, à la misère, à l'oppression que vous entretenez autour de nous. » À vos « simagrées réactionnaires » qui anesthésient le prolétaire dans sa misère :

Messieurs les Hommes Vieux nous avons soupé de vos paroles mielleuses qui nous ont un moment intoxiqués. Nous ne sommes plus trompés par cette égalité illusoire que vous affirmez dans vos lois, pour mieux vous nourrir de notre chair apprêtée aux piquantes sauces bourgeoises.

Nous les Hommes Jeunes, nous sommes les foreats [*sic*] de la faim, les damnés de la terre qui montent en foule houleuse contre vos manoirs ouvrés et ciselés par notre sueur, contre vos hôtels luxueux et parfumés, contre vos villas l'on se nourrit de notre sang. Le mot d'ébauche dans nos bouches prêtes à hurler, refusez-vous de le comprendre.

Nous les Hommes Jeunes, nous nous foutons de notre [*sic*] Inquisition bottée et de vos Torquemadas à képis. Nous tomberons la poitrine défoncée en vous criant « Vous ne pouvez rien contre nous nous sommes le Printemps du Monde et on n'empêche pas à [*sic*] la nature de fleurir ».

Ecoutez les Hommes Vieux, il est des moments de l'histoire où les peuples régis à la matraque par les bourgeoisies lippues et les gouvernements réactionnaires, outrés, portés à bout, n'en pouvant plus emploient certains mayens [*sic*]. Vous savez lesquels ! ...

Prenez garde⁸¹.

fit tache d'huile et entraîna bientôt tout le peuple de Port-au-Prince à gagner les rues pour exiger le départ d'Élie Lescot ». Maximilien Laroche, « Jacques Stephen Alexis. Notice biographique », in Alix Renaud, Émile Ollivier, Maurice Cadet et Stanley Péan, *Compère Jacques Soleil* (Nouvelles), Montréal/Port-au-Prince, Planète Rebelle/Éditions Mémoire, 1998, p. 114.

81 Jacques La Colère [Jacques Stephen Alexis], « Lettre aux Hommes Vieux (15 décembre 1945. III) », *La Ruche*, 2 [3] mardi 1^{er} janvier 1946, p. 2.

En plus des dénonciations, des mises en garde, des perspectives esquissées, des appels à la jeunesse, des menaces dont les articles sont ponctués, les rédacteurs de *La Ruche*, inscrivent en pleine page, ce que le gouvernement a dû considérer comme un appel à la révolte. La page 7 toute entière porte en effet l'inscription suivante :

Que 1946 soit une Année de Liberté,
qu'elle voie le triomphe de la Démocratie
réelle sur toutes les formes d'oppression fasciste.

A BAS TOUS LES FRANCOS !

Vive la Démocratie en marche!
Vive la Jeunesse!
Vive la Justice Sociale!
Vive le Prolétariat Mondial!

VIVE 1804!

Le gouvernement est clairement désigné puisque, bien que se positionnant contre l'axe Berlin-Rome-Tokyo pendant la guerre, on avait déjà pris l'habitude de le qualifier de fasciste dans la presse. Le gouvernement s'est reconnu puisque cette demande de démocratie n'est pas nouvelle, formulée par une opposition de plus en plus intense qui s'exprimait dans les médias (surtout de gauche) et à travers des cercles politiques qui s'organisaient. Les revendications ne datent pas de décembre 1945 puisque, dans son bilan annuel du 1^{er} janvier 1944, le président Élie Lescot y avait déjà répondu⁸².

Estimant son bilan positif⁸³, le chef de l'État soutient que les efforts déployés n'ont pu échapper qu'«à des esprits superficiels ou mal intentionnés». Malgré un résultat satisfaisant, des mécontents s'agitent. Mais quelle administration publique a la chance de plaire à tout le monde ?

82 Lescot, *Exposé général de la situation ...*, p. 80-82.

83 Ce que s'emploie à démontrer Auguste dans *Élie Lescot*.

Il se trouve toujours quelques-uns, dont nous voulons ignorer les vrais motifs de mécontentement, pour trouver que les choses pourraient mieux aller. Enfermés dans la tour des constructions théoriques, ils se plaisent à édifier des républiques aussi idéales que celles du cher Platon. Eloignés des faits et du choc parfois rude de leurs angles, aveuglés par les écailles de la passion ou de l'utopie, de l'envie, si ce n'est dans le secret dessein de tout chambarder avec l'espoir naïf de se substituer à la place de ceux qui détiennent les rênes du Pouvoir, ils se plaisent à réclamer le droit, au nom de la démocratie et de la liberté, de répandre des billevesées qui peuvent se révéler fort malfaisantes, en raison même de la proportion infime de ceux qui peuvent les passer par le crible de la raison.

Démocratie et Liberté! Démocratie et Liberté, deux vocables qui servent souvent à masquer chez les démagogues des appétits de pouvoir et de domination et qui certainement seraient remisés au cabinet des choses archaïques par leurs protagonistes les plus enragés, dès qu'ils auront occupé la position à laquelle secrètement ils aspirent.

Lescot ne veut pas de «cette pseudo-démocratie qui ne se rappelle l'existence du peuple qu'à la minute où elle a besoin d'un certain nombre d'électeurs. Sachant ce que valent les promesses intéressées et les revendications calculées, nous nous interposons entre le Peuple et ceux qui veulent s'arroger le droit de parler en son nom, car, "nous voulons élever le peuple, l'éduquer, le protéger et l'arracher" à l'asservissement de cette bourgeoisie exploiteuse qui, depuis plus d'un siècle, le tient dans les ténèbres de l'ignorance.» Il est vrai que pour l'heure une partie de la bourgeoisie semble avoir déjà lâché Lescot. Il se dit défenseur du peuple face à ceux-là qui réclament la justice sociale. Et pour lui, on ne peut appeler à «cette démocratie idéale» que lui aussi souhaite «ardemment du plus intime de [son] être», «il est de notre devoir d'apporter à notre peuple l'Éducation, cette éducation qui lui permettra d'obtenir tout ce qui est noble et grand en mettant en parallèle dans son esprit ses droits et surtout ses devoirs, — ses devoirs envers Dieu, ses devoirs envers son pays.» Il se glorifie dans le même temps d'avoir «un sens des réalités et particulièrement de la réalité haïtienne». Des réalités politiques, entend-il; ce qui l'empêchera de «verser dans l'utopie». Notamment celle de la démocratie car, dans l'état actuel du pays, elle est impossible, en raison

du « pourcentage des illettrés [qui] se place au-dessus de 80%⁸⁴ ». « Jusqu'à ce que nous ayons apporté un remède radical à cet état de choses, il faudra que le gouvernement des affaires de l'État, de la chose publique, soit confié à une élite propre, honnête, une élite de la pensée et de l'esprit qui soit prête "à se sacrifier pour le plus grand bien de la collectivité" ». Mais le président est... réaliste: « Il nous reste bien des étapes à franchir avant d'aboutir au terminus du libéralisme intégral. » En attendant, il s'engage à défendre les intérêts des « classes malheureuses et nécessiteuses pour permettre que jamais s'exerce cette liberté qui n'est qu'un masque de la licence ». D'ailleurs comment peut-on douter que son gouvernement ne soit pas avec le peuple, alors que « Tous les actes de notre Gouvernement ont montré à quel point "le souci du peuple nous tient aux entrailles" ». Et c'est au nom de cet « amour que nous éprouvons pour l'homme du "pays réel" » que « nous ne permettrons jamais que sous le couvert du libéralisme, sous lequel se dissimulent et s'embusquent des intérêts particuliers, *strictement personnels*, l'on provoque des malaises qui ne peuvent que nuire au programme de justice sociale, d'amélioration économique, de relèvement du standard de vie, que nous nous sommes promis d'exécuter et que nous exécutons. Rien ne nous empêchera de mener à bien la tâche que nous avons à assumer ». Jusqu'à « sacrifier notre vie ».

Bien avant la parution de *La Ruche*, Lescot oppose son refus aux demandes de liberté et de démocratie. Cela montre bien que ce périodique ne constitue qu'une voix de plus, qu'il exprime l'engagement d'une frange de la jeunesse, dans une lutte déjà amorcée. Ce n'était pas le premier périodique d'obédience marxiste. *La Nation*, organe du P. S. P. (Parti socialiste populaire) a été édité en 1943, certes interdit l'année suivante. Pour maints auteurs, le pays vivait une « crise » généralisée qui avait fini par dresser

84 Dans un texte dactylographié, daté de Port-au-Prince, le 11 février 1940, et conservé au musée de Panthéon national haïtien, le président Sténio Vincent s'adresse à son futur successeur, Élie Lescot, alors ministre plénipotentiaire à Washington, en ces termes: « Ah! Mon cher Lescot, que vous m'avez fait de la peine! Lorsque comme vous le faites aujourd'hui, vous parlez de liberté électorale, de libre choix du Peuple, etc., vous vous égarez dans des mots qui n'ont aucun rapport avec les réalités d'un peuple d'analphabètes pour les huit dixièmes. » Musée du Panthéon national haïtien (Mupanah), *Catalogue des documents écrits sur papier*, préparé par Daniel Supplice, Port-au-Prince, Mupanah, 2022, p. 294.

contre le pouvoir en place presque tous les secteurs⁸⁵; la prise de position d'une partie de la jeunesse a mis le feu aux poudres. Disons que le gouvernement, face à des revendications de plus en plus insistantes, a décidé de sévir contre le journal *La Ruche*, qui a lancé un appel à peine voilé à la révolte. Habitué à museler la presse, à censurer le théâtre, à emprisonner à tour de bras..., peut-être avait-il estimé qu'il agissait là sur un maillon faible, un périodique de jeunes, non encore solidement implanté dans le paysage médiatique et la vie intellectuelle de la capitale. C'était un acte répressif de plus mais qui a entraîné des actions en chaîne facilitées par un climat explosif en raison d'un cumul de méfaits et de mécontentements. Le 2 janvier 1946, le numéro daté de la veille est saisi; le journal est fermé, son directeur, Théodore Baker est interpellé à deux reprises par la police. Des rumeurs de grève circulent. Des jeunes groupés autour de *La Ruche* joints aux jeunes partisans du leader politique Daniel Fignolé érigent un Comité national de grève et élaborent un programme d'actions. Le 7 janvier, date de la réouverture des classes, la grève des étudiant.es éclate, accompagnée de manifestations de rue. La répression n'a pas tardé. Le 8, la presse publie les revendications formulées par les jeunes, regroupés dans un nouveau parti⁸⁶. Le mouvement s'étend aux différents établissements

85 À part la synthèse de Corvington (*Port-au-Prince au cours des ans, t. IV*, p. 73-140), voir, entre autres, Claude Moïse, *Constitutions et luttes de pouvoir en Haïti. Tome 3: De la révolution de 1946 à la dictature macoute, (1946-1987)*, Port-au-Prince, Éditions de l'Université d'État d'Haïti, 2013, p 11-101; Gérald Bloncourt et Michael Löwy, *Messagers de la tempête*; Collectif du Cinquantenaire, *Haïti 7 - 11 janvier 1946*, Coulonges-les-Sablons, Éditions La Flèche du Temps, 1998; Roger Dorsinville, *Marche Arrière II*, Port-au-Prince, Éditions des Antilles, 1990; Henri Malfan, *Cinq décennies d'histoire du mouvement étudiant haïtien*, Montréal/New York, Éditions Jeune Clarté, 1981, p. 30-40; Cary Hector, Claude Moïse, Émile Ollivier, dirs., *1946-1976. Trente ans de pouvoir noir en Haïti. Tome premier/L'explosion de 1946. Bilan et perspectives*, Québec, Collectif Paroles, 1976; Colbert Bonhomme, *Les origines et les leçons d'une révolution profonde et pacifique*, Port-au-Prince, Imprimerie de l'État, 1946.

86 Le 8 janvier, *Haïti-Journal* publie la constitution du «Parti Démocratique Populaire de la Jeunesse Haïtienne», avec la déclaration suivante: «Le parti démocratique populaire de la jeunesse haïtienne a délégué Jacques Alexis, Rodolphe Moïse, Gérald Bloncourt, G. Chenet et Georges Beaufiles auprès des autorités pour réclamer:

1. Les quatre libertés, l'application de la Charte de San Francisco ratifiée par les Chambres Législatives;
2. Elections législatives dans le plus bref délai;

scolaires et universitaires, au commerce, puis se généralise. Le Comité de Salut Public, formé du Parti démocratique et du Comité national de grève, rencontre le président à son domicile le 11 et exige sa démission. Le même jour, un Comité exécutif militaire, constitué de Paul E. Magloire, Franck Lavaud, Antoine Levelt, officiers de l'État-major, destitue Lescot.

La Ruche reparaît le 19 janvier⁸⁷. On évalue les « journées rouges des 7, 8, 9, 10 et 11 janvier ». Qu'est-ce qui a provoqué ces « cinq glorieuses » ? « La force des idées », pour reprendre le titre d'un article signé J. Dantès Cédras ? Si on parle des abeilles changées en guêpes, il n'est pas indiqué que c'est par la grâce de Breton. En 1958, Jacques Stephen Alexis sera particulièrement virulent à l'endroit de ce dernier : « Breton qui venait, comme tout le monde le sait, "faire la révolution Haïtienne de 1946", avec une candeur, une effronterie qui n'a d'égale que la mythomanie dont il a d'ailleurs le culte avoué [...] »⁸⁸.

*Le vent de janvier*⁸⁹ a passé, emportant le gouvernement de Lescot, mais, la lutte continue. On se déclare pour la « Révolution permanente », « Pour une Révolution totale », le mouvement n'ayant pas été dirigé contre un seul homme et l'objectif étant l'instauration d'une société socialiste.

Breton au-dessus de la mêlée

La conférence de Breton, « Sources étrangères et occultes du romantisme français. Victor Hugo », prévue pour le 8 janvier, a été évidemment annulée. Le conférencier reprend la parole, une fois le calme revenu, et il remarque que « de plus en plus de Noirs » venaient l'écouter (Henri Béhar). Pouvait-il ne pas se prononcer sur ce qui venait de se passer ? Il

3. La réintégration de tous les journaux suspendus dans leurs droits ;

4. La ratification de l'existence du parti.

Port-au-Prince, le 7 janvier 1946. Pour le Parti Démocratique Populaire: René Depestre, Théodore Baker.», Bonhomme, *Les origines et les leçons*, p. 33.

87 *La Ruche*, no 4, samedi 19 janvier 1946. Le périodique ne réapparaît donc pas « jusqu'en juin », comme le rapporte Sarner, *La passe du vent*, p. 116.

88 Jacques Stephen Alexis, « Dieudonné Cédor, peintre du peuple », *Le Nouvelliste*, 31 janvier 1958, p. 1.

89 Pour reprendre le titre d'un roman consacré au mouvement par Édris Saint-Amand, paru à Port-au-Prince en 1985 (Imprimerie Le Natal).

début l'une de ses conférences sur la poésie en ces termes : « En dépit de toute tentation que je puis en avoir, vous comprendrez certainement que les conditions définies pour celles de mon séjour en Haïti m'interdisent de formuler une appréciation sur les événements qui se sont déroulés la semaine dernière dans votre pays. Tout ce dont je puis me sentir libre, c'est d'un minimum de commentaires, de portée très générale. » Breton ne laisse donc aucun doute sur les limites de sa démarche. Cette remarque élucide pour nous les stratégies discursives qu'il avait auparavant adoptées et confirme les propos tenus dans les correspondances officielles. Lui qui avait refusé de continuer à voir « les leaders de la jeunesse » est amené à faire cette déclaration d'*ordre général* :

Il vient d'être démontré ici-même, avec une sobriété de moyens, une économie de vies humaines, une rapidité, une rigueur et une évidence qui semblent sans précédent, que la jeunesse peut tout, du moins qu'elle peut tout conquérir. C'est beaucoup et ce n'est pas tout : au-delà il faut encore qu'elle sache garder et pour cela qu'en la personne des plus conscients et des plus inspirés d'entre elle, elle veille à ne se laisser déposséder ni trahir. Je me souviens de la fière parole de Toussaint Louverture écrivant le 1^{er} juin 1798 à Laveaux au Cap : « Je suis incapable d'être l'instrument et le jouet des hommes »⁹⁰. La jeunesse ne jouira du fruit inestimable de ses conquêtes qu'à la condition de marquer une fidélité inébranlable aux idéaux et aux principes qui lui ont permis de vaincre et qui commandent en premier lieu la subordination de l'intérêt d'un seul à l'intérêt de tous. Il faut avant tout qu'elle s'imprègne de la conviction que tend à répandre aujourd'hui la philosophie existentialiste, le reniement équivaut à un véritable suicide [...] ⁹¹.

90 Sentence que Breton dit avoir évoqué, dans sa lettre à Saint-John Perse déjà citée, contre ceux qui utilisaient ses propos contre son gré.

91 « Conférence sur la poésie II », in Pierre Mabille, *Traversées de Nuit*, Éditions Plasma, 1981, p. 177 - 178. Rémy Laville (1983), *Pierre Mabille*, p. 91, a établi que « Conférence sur la poésie I » et « Conférence sur la poésie II » (p. 149 - 176 et p. 177-211) publiés dans ce recueil sont des textes de deux des conférences prononcées par Breton, attribuées, par erreur, à Mabille : « En fait », explique Laville, « si ces manuscrits se trouvent mélangés à ceux du médecin, un certain nombre de repères biographiques permettent de les reconnaître sans équivoque. Breton résidait alors à Pétienville chez Pierre Mabille, et dans la panique due à la révolution, qui entraîna le départ précipité des deux hommes, les papiers de l'un furent conservés par l'autre. » Rappelons que Breton laisse le pays le 17 ou le 18 février et Mabille, un peu plus tard, au début du mois de mars.

Pendant les « journées rouges », Breton ne descend pas en ville. Mais, du 7 au 12 janvier, il ne reste pas cloîtré à Pétionville. « Avec Pierre Mabille et sa famille il se rend à la plage, toujours enchanté d'une nature édénique. Elle remue en lui les mêmes sentiments que les Canaries et la Martinique. » Il assiste aussi à des cérémonies vodou⁹², qu'il supporte mal⁹³. Il semble difficile, dans ces conditions, de reprendre avec Régis Antoine: « André Breton résout là une générosité première plus ou moins abstraite et accède, au cours des journées insurrectionnelles de janvier 1946, à ce point de fusion entre une situation sociale et politique extrêmement tendue, une jeunesse intellectuelle militante et un poète "messenger", point, donc, où se dépassent les contradictions du témoin et de l'acteur, du Blanc et du Noir, du littéraire et du politique⁹⁴ ». Ce sont plutôt les considérations suivantes de Carole Reynaud Paligot qui trouvent ici confirmation: « Encore convient-il de souligner les limites politiques du surréalisme. Alors que leur démarche se veut globale, qu'ils soulignent sans cesse la nécessité de "changer la vie " mais aussi de "transformer le monde ", de refaire l'entendement humain mais aussi de participer à la libération économique et sociale, les surréalistes se sont enfermés très tôt dans une spécialisation, se réservant l'émancipation de l'esprit et laissant aux militants l'action politique. Aussi bien lors de leur engagement communiste que libertaire, ils se préoccupèrent avant tout des domaines esthétiques et éthiques, se refusant à une action militante, certes à l'exception de Benjamin Péret⁹⁵. »

92 Henri Béhar (1990), *André Breton. Le grand*, p. 367.

93 Helena Benitez, la compagne de Wifredo Lam, décrit une visite, avec Breton et Mabille, à une cérémonie vodou à Port-au-Prince en décembre 1945. Alors que Mabille semblait s'amuser, le son rythmique des tambours rendait Breton très mal à l'aise. « En s'éloignant, [celui-ci], a avoué que chaque battement était comme un coup de poing dans l'estomac. » Helena Benitez, *Wifredo and Helena. My Life with Wifredo Lam 1939-1950*, Lausanne, Acatos Publisher, 1999, p. 133.

94 Régis Antoine, *Littérature franco-antillaise. Haïti, Guadeloupe et Martinique*, Paris Karthala, 1992, p. 258.

95 Paligot, *Parcours politique des surréalistes*, p. 229.

Carlo A. Célius, historien et historien de l'art, est directeur de recherche au CNRS, membre de l'Institut des mondes africains (IMAF), en France. Ses recherches portent principalement sur Saint-Domingue/Haïti et explorent trois thématiques : création plastique et culture visuelle, expériences, connaissances et usages du passé, histoire de l'ethnologie. Il est l'auteur de *Langage plastique et énonciation identitaire. L'invention de l'art haïtien* (Québec, Presses de l'Université Laval, 2007), *Création plastique d'Haïti. Art et culture visuelle en colonie et postcolonie* (Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'homme, 2023), *Hector Hyppolite. Création plastique et autofiction* (Paris, Les Éditions du CIDIHCA France, 2023). Il a coordonné plusieurs numéros de revues et ouvrages collectifs, dont « Haïti et l'anthropologie », *Gradhiva*, nouvelle série, n° 1, 2005; « Haïti: face au passé/Confronting the past », *Ethnologies*, vol. 28, n° 1, 2006; *Situations créoles. Pratiques et représentations* (Québec, Éditions Nota Bene, 2006).

